MINESTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences Financières et Comptabilité

Spécialité: FINANCE D'ENTREPRISE

THEME:

Le Financement Bancaire des Entreprises Privées Algériennes en Contexte de la Crise Pétrolière de 2014

Elaboré par :

Encadreur:

AIDEL Ilyes El Mokhtar

Mr. TOUATI-TLIBA Mohamed

MOUSSAOUI Amine

Lieu du stage : BNA-DRE KOLEA

Période du stage : du 19/04/2021 au 18/05/2021

2020/2021

MINESTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences Financières et Comptabilité

Spécialité: FINANCE D'ENTREPRISE

THEME:

Le Financement Bancaire des Entreprises Privées Algériennes en Contexte de la Crise Pétrolière de 2014

Elaboré par :

Encadreur:

AIDEL Ilyes El Mokhtar

Mr. TOUATI-TLIBA Mohamed

MOUSSAOUI Amine

Lieu du stage : BNA-DRE KOLEA

Période du stage : du 19/04/2021 au 18/05/2021

2020/2021

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier DIEU le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous avons aussi le plaisir de remercier vivement notre encadrant M. TOUATI-TLIBA

Mohamed pour son grand soutien, son orientation, ses conseils précieux et ses
remarques pertinentes qui nous étaient utiles, tout au long de ce travail.

Par ailleurs, nous tenons à remercier notre Promotrice **Mme DAREM** pour son aide pratique et qu'elle nous a fourni les informations nécessaires à la réalisation du présent mémoire et tout le personnel de la BNA pour leur accueil, Conseil et Disponibilité.

Un grand Merci à **M.** YAGOUB Le Directeur régional d'exploitation de la BNA qui nous a donné l'occasion d'être des stagiaires dans l'établissement afin de développer nos connaissances et pour Leurs aides Appréciables.

Notre profonde reconnaissance aussi à tous les enseignants de l'école supérieure de commerce qui ont assuré notre formation durant le cursus universitaire.

Nous remercions également les membres de jury d'avoir consacré de leur temps pour l'évaluation de ce modeste travail.

Enfin, nous adressons nos plus sincères remerciements à tous nos proches et amis, qui nous ont toujours soutenu et encourager au cours de la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce travail:

A la personne devant laquelle tous les mots sont incapables d'exprimer ma gratitude, à ma chère mère ;

A mon cher père qui m'a donné le courage et la volonté pour aboutir à mes buts ;

A ma chère sœur et à mon cher frère ;

Mes chers amis Ainsi qu'à tous ceux qui me connaissent, qui me sont chers et proches, et ceux que j'estime.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents qui ont sacrifié des années de leur vie pour me voir réussir et m'ont soutenu jusqu'à ce jour ;

A mes chers grands parents;

A mes chères sœurs;

A tous les membres de ma famille ;

Et, à tous mes chers amis.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 1 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES	1
SECTION 1 : LA BANQUE ET LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES	3
SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE SUR LA STRUCTURE DE CAPITAL	. 13
SECTION 3 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES EN ALGERIE	. 17
CHAPITRE 2 : LES EFFETS DU CHOC EXTERNE	26
SECTION 1 : LE SECTEUR DES HYDROCARBURES	.28
SECTION 2 : LA CRISE PETROLIERE	. 33
SECTION 3 : L'IMPACT DU CHOC PETROLIER SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS	
MACROECONOMIQUES EN ALGERIE	.36
CHAPITRE 3 : ETUDE EMPIRIQUE : L'IMPACT DU CHOC EXTERNE SUR LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES PRIVEES EN ALGERIE	. 4 4
SECTION 1 : ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA BASE DE DONNEES	.46
SECTION 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES ET SPECIFICATION DU MODELE	,
ECONOMETRIQUE	.48
SECTION 3 : LES RESULTATS EMPIRIQUES DE L'ETUDE	.58

CONCLUSION GENERALE

Liste des tableaux

N°	Titre	page
01	Répartition des entreprises selon leurs statuts juridiques	46
02	Répartition des entreprises selon la classe d'activité	47
03	Répartition des entreprises selon la taille (loi des finances 17-01)	48
04	Statistiques descriptives (2011-2017)	52
05	Résultats du test de T d'égalité des moyennes	53
06	La matrice de corrélation entre les variables du modèle	54
07	Résultats de la régression logistique du modèle	58
08	Résultats de la régression logistique du modèle (utilisation de la première mesure de la crise)	59
09	Résultats de la régression logistique du modèle (utilisation de la deuxième mesure de la crise)	60
10	Résultats des deux modèles	63
11	Récapitulatifs des résultats des hypothèses	63

Liste des figures

N°	Titre	Page
01	Le rôle économique de la banque	5
02	Les modalités de financement	7
03	Evolution des prix du pétrole en Algérie (1984-2017)	28
04	Evolution de la balance commerciale en Algérie par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	36
05	L'évolution comparée entre le PIB et le prix du pétrole en dollar (2011-2017)	37
06	Evolution de l'inflation mesurée par IPC par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	38
07	Evolution des exportations en Algérie par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	38
08	Evolution de taux de change par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	39
09	Evolution des dépôts bancaires par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	40
10	Evolution de crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (%PIB) par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	41
11	Evolution de crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (%PIB) -quelques pays de l'OPEP- par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)	42

Liste des annexes

N°	Titre	page
01	Statistiques descriptives des variables de 2011 à 2017	i
02	Résultats du test de T d'égalité des moyennes	ii
03	La corrélation entre les variables du modèle au seuil de 1%, 5% et 10%	v
04	Résultats de la régression logistique des modèles	vi

Liste des abréviations

abréviation	signification	
ABC	Arab Banking Corporation	
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural	
BAII	Le bénéfice avant intérêt et impôts	
BCA	Banque Centrale d'Algérie	
BDL	Banque du Développement Local	
BEA	Banque Extérieure d'Algérie	
BNA	Banque Nationale d'Algérie	
BPCA	Banque Populaire du Crédit d'Algérie	
BPCI	Banque Populaire Commerciale et Industrielle	
CAF	La capacité d'autofinancement	
CLT	Crédits à Long Terme	
CMT	Crédits à Moyen Terme	
CNEP	Caisse Nationale de l'Epargne et de Prévoyance	
СРА	Crédit Populaire d'Algérie	
CSDCA	Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie	
DRE	Direction régionale d'exploitation	
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	
FRR	Fonds de Régulation des Recettes	
GAR	La garantie	
HSBC	Hong Kong & Shanghai Banking Corporation	
IPC	L'indice des prix à la consommation	
IPE	International Petroluem Exchange	
LIQ	La liquidité	
MTB	Market to book	
NYMEX	New York Mercantile Exchange	
OIL	Le prix du pétrole	
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole	
PCN	Le plan comptable national	
PIB	Produit intérieur brut	
PME	Petites et Moyennes Entreprise	
POT	Pecking Order Theory	
ROA	Return on assets	
RV	Rapport du vraisemblance	
SARL	Société à responsabilité limitée	
SIMEX	Singapore International Monetary Exchange	
SPA	Société par actions	
Spot	Le marché physique au comptant	
TAI	La taille	

TCN	Les titres de créances négociables
TCR	Tableau du compte de résultat
TDB	Total de dettes bancaires
TDBC	Total de dettes bancaires à court terme
TEG	Le taux effectif global
TOT	Trade-Off-Theory
TPE	Très petite entreprise
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
USD	United state dollar
VACA	La Valeur actuelle des coûts d'agence
VAECF	La valeur actuelle espérée des couts de faille
VAN	La valeur actuelle nette

Résumé:

Ce travail vise à étudier l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur l'accès au financement bancaire des entreprises privées algériennes à travers une analyse de données de panel par un modèle de régression logistique effectuée sur un échantillon de 18 entreprises sur la période allant de 2011 à 2017.

Contrairement à nos attentes, nous avons constaté que la chute des prix du pétrole n'a aucun effet sur l'accès au financement bancaire total. Par contre, elle influence l'accès au financement bancaire à court terme. En effet, la probabilité d'accès aux dettes bancaires à court terme pour une entreprise de caractéristiques moyennes estimée avant le choc pétrolier à 39.4% augmente après le choc de 40.7%. En plus, l'âge de l'entreprise, la rentabilité économique, la liquidité et la taille de l'entreprise ont impacté significativement l'accès au financement bancaire à court terme et aucune influence de la variable garantie sur ce dernier.

Mots clés:

La crise pétrolière, le financement bancaire total, le financement bancaire à court terme, modèle de régression logistique.

ملخص:

يهدف هذا العمل إلى دراسة تأثير أزمة النفط لعام 2014 على الوصول إلى التمويل المصرفي للشركات الجزائرية الخاصة من خلال تحليل بيانات بانل من خلال نموذج الانحدار اللوجستي الذي تم إجراؤه على عينة من 18 شركة خلال الفترة من 2011 إلى 2017.

على عكس توقعاتنا، وجدنا أن انخفاض أسعار النفط ليس له أي تأثير على الوصول إلى إجمالي التمويل المصرفي. من ناحية أخرى، فإنه يؤثر على الوصول إلى التمويل المصرفي قصير المدى. وبالفعل، فإن احتمالية الحصول على ديون بنكية قصيرة المدى لشركة ذات خصائص متوسطة تقدر بـ 39.4٪ تزداد بعد الصدمة النفطية بنسبة 40.7٪. بالإضافة إلى ذلك، أثّر عمر الشركة والربحية الاقتصادية والسيولة وحجم الشركة بشكل كبير على الوصول إلى التمويل المصرفي قصير المدى و عدم وجود تأثير للمتغير الضمان على هذا الأخير.

الكلمات المفتاحية:

أزمة النفط، إجمالي التمويل المصرفي، التمويل المصرفي قصير الأجل، نموذج الانحدار اللوجستي.



Introduction générale

Le pétrole est la pierre angulaire de nombreux pays, en particulier celle des pays exportateurs qui n'ont que très peu diversifié leur économie. Pour les pays exportateurs du pétrole, nombreux sont ceux qui sont tributaires de la recette pétrolière telle que l'Algérie. L'Algérie qui ne possède ni placement boursier important, ni gros investissements étrangers, ni même d'industries exportatrices reste jusqu'à aujourd'hui prisonnière de ses hydrocarbures ; principalement le pétrole qui représente la ressource quasi unique du pays.

Durant la dernière décennie, les recettes des hydrocarbures ont permis de financer les différents programmes de relance économique et de réduire considérablement la dette extérieure du pays. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures, aussi, les revenus tirés des hydrocarbures contribuent considérablement au budget de l'Etat à travers la fiscalité pétrolière.

Dans un tel contexte, les entreprises peuvent jouer un rôle essentiel dans le processus de développement économique et social d'un pays, par leurs capacités de créer des richesses, par l'amélioration du PIB et la création d'emplois aidant à résorber le chômage et ses effets sur la société.

En effet, à partir de juin 2014, les prix du pétrole ont connu une chute vertigineuse sur les marchés internationaux, ce qui s'est traduit par un déséquilibre sur l'ensemble des indicateurs économiques et financiers.

Un choc pétrolier fait référence aux conséquences économiques d'un changement brutal des prix du pétrole. De cet effet, toute variation brusque des prix du pétrole provoque un choc pétrolier si elle oblige les agents économiques à prendre des décisions immédiates et critiques, qui s'infligent aux autres agents et les obligent, à leur tour, à prendre d'autres décisions cruciales. À terme, le choc pétrolier amène l'économie à un nouvel état d'équilibre.

Par ailleurs la relation entre les activités économiques et financières et le pétrole a particulièrement intéressé les économistes, ce qui a constitué un sujet de préoccupation majeure pour l'économie mondiale. De nombreux articles ont déjà suggéré que les fluctuations des prix du pétrole pourraient avoir une influence importante sur le financement bancaire et confirment que le prix du pétrole a un effet négatif, statistiquement significatif sur le financement bancaire des entreprises.

1. La problématique

Nous avons jugé utile de focaliser notre problématique au tour de la question fondamentale suivante :

• Quel est l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur l'accès au financement bancaire des entreprises privées en Algérie ?

Pour mieux cerner cette problématique, nous allons essayer de répondre aux trois questions secondaires suivantes:

- ➤ Quel est l'impact de la crise pétrolière sur l'accès au financement bancaire total ?
- ➤ Quel est l'impact de la crise pétrolière sur l'accès au financement bancaire à court terme ?
- ➤ Quelles sont les variables qui influencent l'accès au financement bancaire des entreprises ?

2. Les hypothèses

Afin de répondre aux questions, citées ci-dessus, nous avons établi quelques hypothèses qui vont être confirmées ou infirmées par une étude empirique sur un échantillon de 18 entreprises privées algériennes.

Les hypothèses sont les suivantes :

H₁: La crise pétrolière influence négativement l'accès au financement bancaire total.

H₂: La crise pétrolière influence négativement l'accès au financement bancaire à court terme.

H₃: Il existe une relation positive entre l'âge de l'entreprises et l'accès au financement bancaire.

H₄: La rentabilité économique influence négativement l'accès au financement bancaire des entreprises.

H₅: La liquidité à un effet négatif sur l'accès à l'endettement bancaire des entreprises.

H₆: La taille a un impact positif sur l'accès au financement bancaire des entreprises.

H₇: La garantie influence positivement le niveau d'endettement bancaire des entreprises.

3. Justification du choix du thème

Le thème de notre recherche a une relation directe avec notre spécialité « **finance d'entreprise** », ce qui a suscité notre plus grand intérêt. Et c'est à partir de là que découle notre motivation pour le choix de ce thème d'une part. D'autre part, il représente un sujet d'actualité et il reflète la véritable situation économique en Algérie surtout avec la baisse des cours du pétrole durant ses dernières années. Il relance le débat sur la dépendance du pays vis-à-vis de ses hydrocarbures, ce qui accentue d'avantage notre volonté à traiter ce thème.

4. Organisation du travail

Pour bien mener notre étude et mieux répondre à la problématique et aux questions secondaires évoquées précédemment, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante :

Dans le premier chapitre, nous allons présenter les différentes notions de base sur la banque et le financement des entreprises. Ensuite, nous allons faire une revue de littérature théorique sur la structure de capitale. A la fin, une spécification du financement bancaire en Algérie sera abordée.

Ensuite, dans le deuxième chapitre intitulé « les effets du choc externe », on va présenter le marché des hydrocarbures en Algérie comme première section. La deuxième section va porter sur les principaux contre chocs qu'a subis l'Algérie. En dernier lieu, une analyse de l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur l'économie algérienne et sur le financement bancaire en Algérie sera présentée.

Le dernier chapitre, comprendra une étude empirique, à travers une modélisation économétrique sur un échantillon de 18 entreprises privées algériennes, qui vise à étudier l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur l'accès au financement bancaire de ces entreprises. La première section consiste à faire une description et une présentation de l'échantillon étudié dans notre étude. Dans la deuxième section, on va spécifier notre modèle économétrique et citer les différents tests utilisés après avoir décrit les différentes variables retenues et faire une analyse descriptive sur ces dernières. La troisième section sera consacrée à la présentation et à l'interprétation des résultats obtenus.

Introduction

L'entreprise, depuis sa création et tout au long de son développement, a besoin de ressources financières externes. En effet, quel que soit sa taille, dans la plupart des cas, elle ne peut pas se contenter de ses propres ressources pour satisfaire continuellement tous ses besoins de financement. De ce fait, elle devrait recourir aux ressources externes qui sont principalement le marché financier et la banque. Cela est, d'autant plus, valable dans une économie d'endettement, telle que l'économie algérienne, que les banques en tant que source de financement peuvent dominer et satisfaire grâce aux instruments variés qu'elles offrent et la qualité des opérations qu'elles assurent.

Dans ce chapitre nous allons traiter les sections suivantes :

- Section 1 : La banque et le financement des entreprises ;
- Section 2 : Revue de littérature sur la structure du capital ;
- Section 3 : Le financement bancaire des entreprises en Algérie.

Section 1: La banque et le financement des entreprises

Depuis longtemps, les banques ont occupé une place primordiale dans la littérature économique. Ceci est, sans doute, lié au rôle majeur qu'elles ont toujours occupé comme réponse au besoin de financement de l'économie en général et aux entreprises en particulier.

1. Notions sur la banque

1.1. Définition de la banque

Une banque est une entreprise particulière qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement. Au sens juridique, c'est une institution financière qui dépend du code monétaire et financier.

« Une banque a pour fonction de proposer des services financiers : recevoir des dépôts d'argent, collecter l'épargne, gérer les moyens de paiement, accorder des prêts ». ¹

Le concept de la banque varie. Donc, il convient de donner une définition économique et juridique.

1.1.1. Définition économique

« Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la provision disponible. Elles sont prestataires des services, assurant les règlements et le transfert des fonds. Elles distribuent des crédits ».²

1.1.2. Définition juridique

Une banque est tout établissement de crédit qui effectue, pour son propre compte et à titre de profession habituelle principalement les opérations ci-après désignées.

Les opérations de banque comprennent :³

- La réception de fonds du public ;
- Les opérations de crédit ;
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

¹ MM. Guigal, Mérinis et Desguée, « Le guide de la banque », Fine Media, 2011, P15.

² J.-P. PATAT, « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993, p33

³ ORDONNANCE N°03-11 du 26 AOUT 2003 Relative à la monnaie et au crédit, ART 66.

1.1.3. Mission de la banque

La banque pour son déposant privé ou entrepreneur, est essentiellement prestataire de services. Chaque déposant attend de sa banque un certain nombre de services. L'organisation d'une banque comprend cinq services :

- Le service caisse : Ce service est principalement chargé de l'exécution des opérations ordonnées par sa propre clientèle ainsi que celles demandées par d'autres sièges de la banque. Les opérations sont réparties entre les différentes sections du service en fonction de leur nature : ouverture des comptes, versements, paiements, virements, etc.
- Le service portefeuille : Il se charge du traitement des effets et des chèques au moment de leur remise par le client, en vue de les escompter ou de les encaisser, et de les présenter au débiteur pour recouvrement ainsi que la mobilisation des crédits.
- Le service étranger : Il se charge d'effectuer des opérations vers l'étranger conformément à la réglementation des changes et du commerce extérieur. Ce service se charge de l'ouverture des comptes devises.
- Le service contrôle : Pour assurer une clarté dans les opérations effectuées et la bonne marche du fonctionnement bancaire, il faut qu'il y ait une structure de contrôle. Cette dernière a pour tâche le contrôle et la coordination de toutes les opérations.
- Le service crédit : Il se charge d'engager en faveur des divers bénéficiaires du secteur public et privé une partie des ressources collectées par la banque.

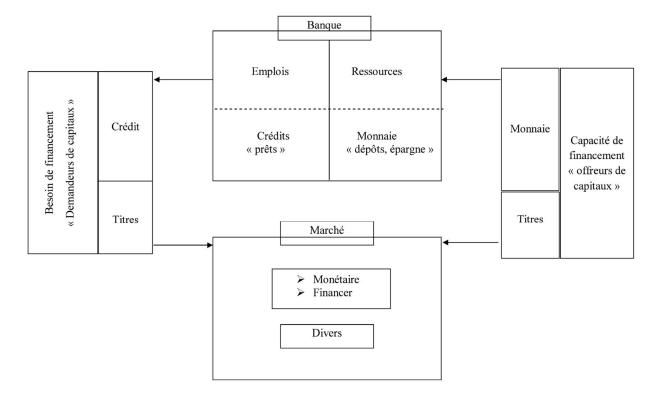
1.1.4. Le rôle de la banque

La banque est avant tout un organisme financier; elle joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit les fonds que lui confient ceux qui en disposent; et elle prête une partie de cet argent à ceux qui ont en besoin. Elle a aussi un rôle dynamique dans la mesure où elle crée des capitaux. Elle joue un rôle clé dans le développement de l'entreprise.

En plus de la mission fondamentale de la banque qui consiste à pourvoir des capitaux, cette dernière se présente ainsi comme le partenaire et le conseiller de l'entreprise :

- La banque est partenaire de l'entreprise par le partage des succès et des échecs ;
- La banque est conseillère de l'entreprise, cette fonction s'étend à plusieurs domaines comme l'investissement.

Figure N°01 : Le rôle économique de la banque⁴



2. Le financement des entreprises

L'entreprise est une entité économique combinant des facteurs de production (capital, travail, matières premières) dans le but de produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché solvable, le financement peut être défini comme le moyen lui permettant de disposer des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire. Ce financement conditionne la survie de l'entreprise.

2.1. Notion de financement

Le financement des entreprises a toujours été le centre des préoccupations pour les différents responsables d'entreprises. Il est d'ailleurs habituel qu'il fasse l'objet d'un volet spécifique dans les politiques économiques des pays développés, comme les pays en développement.

2.1.1. Définition du financement

« Un financement est une opération permettant à un agent économique (Etat, entreprises, particuliers, ...) de se procurer les ressources (à court, moyen ou long terme) nécessaires au financement de sa trésorerie ou de ses besoins d'investissement.

⁴ Sylvie de COUSSERGUES, « La banque ; structure, marché, gestion », Dalloz, Paris, 1996, P6.

Un financement peut être obtenu principalement par le biais des crédits bancaires ou par le recours à l'émission de titres pour les Etats, les collectivités et les entreprises ».⁵

Le financement est l'ensemble des techniques et des moyens de règlements mis en œuvre pour la réalisation d'un projet économique et les moyens financiers nécessaires à la création, au fonctionnement ou au développement d'une entreprise.

2.1.2. Les besoins de financement

Le financement des entreprises revêt une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent, dans une entreprise les besoins sont classés en deux catégories :

- Besoins liés au cycle d'investissement (besoins à moyen et long terme) ;
- Besoins liés au cycle d'exploitation (besoins à court terme).

2.1.2.1. Les besoins liés au cycle d'investissement

A sa création, l'entreprise doit se procurer un ensemble de biens destinés à rester dans la firme pour plusieurs années.

« L'investissement est un engagement durable de capital que fait l'entreprise en vue de maintenir ou d'améliorer sa situation économique. D'un point de vue financier, l'investissement se traduit par une sortie de fonds initiale, qui doit avoir des effets sur plusieurs années, sous forme d'encaissements successifs. ».

Le cycle d'investissement concerne l'acquisition des immobilisations qui constitue son outil de travail. Ce cycle est long. Au cours d'un cycle d'investissement le matériel est acheté, installé et payé.

Pour financer ses besoins en investissement et assurer sa survie est son développement, l'entreprise doit se procurer des ressources financières interne ou externe.

2.1.2.2. Les besoins liés au cycle d'exploitation

Une fois que l'entreprise a acquis les immobilisations qui lui sont indispensables, elle va devoir financer son activité quotidienne, c'est-à-dire, financer la constitution des stocks de matière première qui seront utilisés toute au long d'une période donnée pour être intégré dans le processus de production. C'est ce qu'on appel en comptabilité l'actif circulant.

« Le cycle d'exploitation regroupe les opérations liées aux activités courantes, donc récurrentes, de l'entreprise : approvisionnement, production, vente...La durée du cycle d'exploitation correspond au temps qui s'écoule entre l'approvisionnement et le

⁵ https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/financement (consulté le 03/05/2021 à 23 :13).

⁶ GINGLINGER.E, « Gestion financière de l'entreprise », édition Dalloz, 1991, P45.

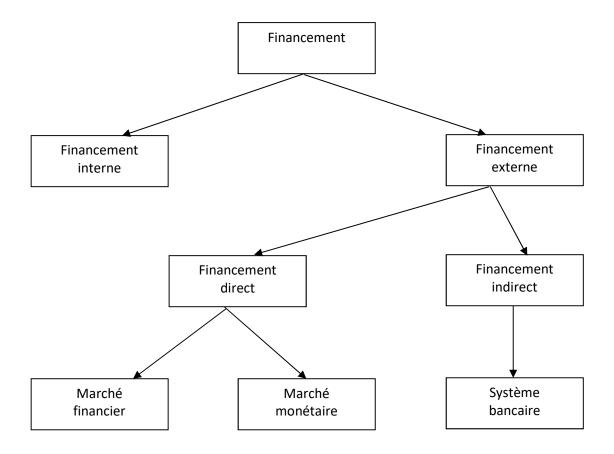
règlement des clients. Cette durée peut être plus ou moins longue en fonction de l'activité de l'entreprise (quelques jours à quelques mois). ».⁷

2.1.3. Les modalités de financement

Pour satisfaire les besoins de financement que l'entreprise exprime à chaque étape de sa vie, il existe une multitude de ressources financières que le dirigeant de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin exprimé.

Les sources de financement de l'entreprise peuvent être classées selon leur origine en deux principales catégories : internes (propriétés de l'entreprise) ou externe à l'entreprise.

Figure N°02 : Les modalités de financement



2.1.3.1. Le financement interne

Le financement interne consiste pour l'entreprise à utiliser ses propres sources pour financer son activité. Nous distinguons :

http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/comptabilite-et-finance-des-entreprises/terminale-stg/214484.html (consulté le 04/05/2021 à 00 :14).

2.1.3.1.1. Le capital social

La première source de financement de l'entreprise est son capital social. Les fondateurs de l'entreprise souscrivent, à la création de l'entreprise, à un certain montant du capital, c'est le capital souscrit. Ces fonds seront affectés dans l'achat d'immeubles, de terrains, de matériels, d'outillage, etc. Il est fort probable que l'entreprise n'ait pas besoin de la totalité du capital souscrit immédiatement, c'est pourquoi l'entreprise procédera par appels successifs auprès des actionnaires en vue du versement d'une tranche du capital souscrit. Une fois la totalité du montant souscrit est libérée, si jamais ce montant ne suffit plus à couvrir les besoins à long terme de l'entreprise, l'entreprise peut procéder à une augmentation de capital. L'opération sera menée de façon à accorder aux anciens actionnaires un privilège en leur laissant la priorité sur les nouveaux actionnaires.⁸

2.1.3.1.2. L'autofinancement

L'autofinancement joue un rôle fondamental dans la croissance de l'entreprise, il permet d'assurer la croissance sans recours à un intermédiaire extérieur et sans entrainer des charges financières. « L'autofinancement est la source de financement la plus directement accessible puisqu'il est généré par l'activité de l'entreprise. ».9

« L'autofinancement est égal à la différence entre la capacité d'autofinancement et les dividendes prélevés sur le résultat de l'exercice. ». ¹⁰

Autrement dit, l'autofinancement est la part de la capacité d'autofinancement (CAF) consacrée au financement de l'entreprise. C'est la ressource interne disponible après rémunération des associés.

Sa définition résultant du tableau de financement du plan comptable national (PCN) est la suivante :

Autofinancement = Capacité d'autofinancement - dividendes distribués au cours de l'exercice.

La capacité d'autofinancement (CAF) d'une entreprise représente l'ensemble des ressources dégagées par une entreprise au cours d'un exercice du fait de ses opérations de gestion. Dans ce sens, elle donne à l'entreprise une marge de manœuvre financière lui permettant de faire face à ses besoins de financement.

⁸ Philippe Kneipe, « Trésorerie et finance d'entreprise », De Boeck & Larcier, Bruxelles, 1997, P213.

⁹ L.HONORE, « Gestion financière », Nathan, Paris, 2000, P84.

¹⁰ Michelle Albouy, « financement et cout du capital des entreprises », Eyrolles, Paris, 1991, P95.

2.1.3.1.3. L'augmentation du capital

L'entreprise peut, si elle veut financer sa politique d'investissement, accroitre son capital en augmentant le nombre de parts sociales. Cette méthode peut prendre différentes formes selon les modalités choisies.

- L'augmentation de capital en Numéraire : « Lorsqu'une entreprise procède à une augmentation de capital en numéraire, cela signifie qu'elle va émettre de nouvelles actions. Cette opération a donc clairement pour objectif d'accroître les ressources de l'émetteur puisque ce dernier fait appel à l'épargne publique. Ce type d'opération profite à l'entreprise qui va bénéficier des fonds levés pour développer ses activités mais également à l'actionnaire qui va éventuellement bénéficier de dividendes ». 11
- L'augmentation de capital par apports en nature : « Cette opération n'apporte pas de moyens monétaires supplémentaires à l'entreprise mais elle constitue néanmoins une opération indirecte de financement par l'apport de terrains, de constructions ou de matériels lui permettant d'accroître ses moyens de production. Elle ne modifie pas sensiblement la situation financière de l'entreprise. L'augmentation de capital par apports en nature peut être effectuée, même si le capital ancien n'est pas entièrement libéré, c'est une opération délicate en raison des problèmes posés par l'évaluation des apports, ce qui entraine une désignation indispensable d'un ou Plusieurs commissaires aux apports à la demande du président du conseil d'administration ». 12
- L'augmentation du capital par incorporation de réserve: Lorsqu'une entreprise procède à une augmentation de capital par incorporation de réserves, l'opération se traduit par une distribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires ou par l'accroissement du nominal des titres. L'objectif n'est donc pas de lever des fonds, contrairement à l'augmentation de capital en numéraire, mais plutôt de renforcer la confiance des anciens actionnaires. Cette opération est neutre sur le plan financier puisqu'il s'agit d'un simple transfert, au passif du bilan, du compte de classe « Réserve » vers le compte de classe « Capital social ». 13

2.1.3.1.4. Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé

« Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé peuvent résulter soit, du renouvellent normal des immobilisations qui s'accompagne –à chaque fois que cela est possible- de la vente des biens renouvelés, soit de nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux. L'entreprise est alors amenée à céder certaines immobilisations qui ne sont pas nécessaires à son activité, ou bien, certains éléments résultant de la mise

¹¹ CHARLES.A, REDOR.E, « Le Financement des Entreprises », Ed. ECONOMICA, 2009, P169.

¹² CONSO.P et HEMICI.F, « **Gestion financière de l'entreprise** », 11ème édition, édition Dunod, Paris, 2005 P453

¹³ CHARLES.A, REDOR.E, « Le Financement des Entreprises », Ed. ECONOMICA, 2009, P172.

en œuvre d'une stratégie de recentrage, c'est-à-dire que l'entreprise peut céder des usines, des participations, voir même des filiales, dans ce cas, les sommes en jeux sont souvent considérables ». 14

2.1.3.2. Le financement externe

Le financement de ces investissements se fait, le plus souvent en ayant recours aux crédits bancaires, ou bien, à l'appel au marché financier.

2.1.3.2.1. Le financement externe direct

Il concerne les marchés des capitaux aussi bien à long terme, appelés marchés financiers, qu'à court terme, c'est-à-dire le marché monétaire.

a. Le marché financier

« Les marchés financiers ont comme mission principale de participer au financement de l'économie, c'est-à-dire d'organiser la rencontre entre les agents à besoin de financement (investissement des entreprises, financement de la dette de l'État) et ceux à capacité de financement (habituellement les ménages) ». ¹⁵

Les composantes du marché financier

Le marché financier se compose de deux compartiments qui remplissent des fonctions différentes :

- Marché primaire: « Le marché primaire est le marché des émissions de nouveaux titres. Les entreprises vendent aux épargnants et aux intermédiaires financiers des actifs financiers (obligations, actions) et reçoivent en retour des fonds qui serviront à l'acquisition d'actifs réels. Ce marché n'a pas de lieu d'existence physique, il n'est pas matérialisé. Mais sans la bourse, le marché primaire ne fonctionnerait pas ».16
- Marché secondaire: « Le marché secondaire est le marché des titres ou la Bourse de valeurs mobilières, c'est le lieu de rencontre des propriétaires de titres déjà émis par le marché primaire et d'acheteurs souhaitant acquérir ces mêmes titres. Un marché secondaire doit être très actif pour être efficace ». 17

Le financement à travers ce marché se fait par les valeurs mobilières : actions, obligations.

Les actions : « Le capital d'une société par actions est divisé en actions : ces dernières représentent la contrepartie des apports (nature ou/et espèces) apportés à la société. Lors

¹⁴ Delahaye. J, Delahaye.F, « finance d'entreprise », édition Dunod, Paris, 2007, P346.

¹⁵ Philippe MONNIER et Sandrine Le François-MAHIER, « Les techniques bancaires en 52 fiches », Dunod, Paris, 2008, P229.

¹⁶ COSOB, « Guide des valeurs mobilières », P56.

¹⁷ Idem.

de la création d'une société, les personnes qui participent à la constitution de son capital sont appelées des actionnaires fondateurs ». ¹⁸

Les actions d'une société sont des titres négociables, c'est-à-dire qu'elles peuvent être cédées sur le marché, et acquises par d'autres personnes qui n'ont pas participé à sa création.

Les obligations : « Une obligation est un titre financier négociable qui matérialise l'engagement d'un emprunteur envers un prêteur qui, en contrepartie, met des fonds à sa disposition. Cet engagement se traduit par un contrat d'émission qui définit les caractéristiques de l'emprunt et les modalités de remboursement des fonds et le mode de rémunération du prêteur ». ¹⁹

b. Le marché monétaire

« Le marché monétaire est le marché des capitaux à court terme sur lequel sont négociés des titres financiers dont l'échéance est inférieure ou égale à un an ». ²⁰

Les composantes du marché monétaire

On distingue deux compartiments :

- Le marché interbancaire : les banques qui ont des liquidités excédentaires viennent placer leurs excédents pour dégager une rémunération. Les banques qui ont besoin de monnaie viennent se procurer des fonds soit auprès des banques excédentaires soit auprès de la banque centrale.
- Le marché des titres de créances négociables (TCN): lieu de rencontre entre les agents disposant de capitaux à court ou à très court terme et des agents ayant besoin de liquidités pour de courte durée. Trois catégories de titres sont négociées: Certificats de dépôts, Billets de trésorerie ou Bons du trésor.

Les catégories du marché monétaire :

Il existe trois grands types de titres monétaires :

Les certificats de dépôts : Les certificats de dépôts sont émis par les banques à des taux d'intérêt soit fixes, soit variables dans le but de couvrir leurs besoins de liquidité. Une banque va émettre des certificats de dépôts et les vendre à la Banque Centrale en échange de liquidité en monnaie nationale. En échange, la banque devra payer des intérêts (fixes ou variables) à la Banque centrale.

¹⁸ Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse –COSOB-, P4.

¹⁹ Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse –COSOB-, P6.

²⁰ http://sabbar.fr/economie-2/le-marche-financier (consulté le 11/05/2021 à 11:00).

Les billets de trésorerie : Les billets de trésorerie sont émis par les entreprises à des taux fixes, ce qui leur permet d'éviter l'intermédiaire des banques et donc des frais de financement supplémentaires.

Les bons négociables ou bons de Trésor : Les bons de Trésor sont émis par le Trésor ; c'est-à-dire l'administration qui gère la dette de l'Etat vers les investisseurs institutionnels. C'est par l'émission de ces bons que l'Etat assure son refinancement à court terme. On trouve des bons de Trésor à taux fixe, à taux annuel et à taux variable.

2.1.3.2.2. Le financement externe indirect (bancaire)

Le financement bancaire est un autre moyen de financement externe permettant d'atténuer les insuffisances des capitaux propres sur l'équilibre financier des entreprises. Selon sa maturité le crédit bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme.

a. Définition du crédit bancaire : « Un crédit est souvent porteur d'un intérêt dont est recevable l'emprunteur (ou débiteur) à son créancier, lié à la durée de l'emprunt. A cet intérêt s'ajoutent également diverses assurances, frais et commissions qui constituent le TEG (taux effectif global), c'est à dire le taux d'intérêts annuel, tous frais compris ».²¹

b. Typologie des crédits bancaires :

Les crédits bancaires sont généralement classés en deux catégories :

- Le crédit à court terme ;
- Le crédit à moyen et long terme.

Le crédit à court terme

« Le crédit à court terme est un crédit qui peut durer quelques jours, quelques mois, mais il ne peut dépasser les deux ans. Il est destiné à financer les opérations du cycle d'exploitation, et alimenter le fonds de roulement de l'entreprise. Le montant de ce type de crédits peut se révéler très important, car l'entreprise n'a généralement pas les disponibilités nécessaires à un règlement au comptant, en plus, elle n'a aucun intérêt à immobiliser de telles sommes qui deviendrait alors des disponibilités non productives. L'entreprise préfère alors recourir aux banques pour assurer son financement à court terme ».²²

²¹ http://www.dicodunet.com/definitions/economie/credit.htm (consulté le 10/05/2021 à 12:40).

²² A. MOUTHIER, « Bien gérer sa PME-PMI », éditions de Vicchi, paris, 2002, P68.

Le crédit à moyen et long terme

« Le crédit à moyen terme désigne les financements qui ont une durée supérieure à deux ans et inférieure à sept ans, et qui sont destinés à financer des investissements mobiliers ou des investissements immobiliers « légers ». Le crédit à long terme est d'une durée supérieure à sept ans, et il est destiné à financer des investissements de longue durée ».²³

« Les crédits à moyen et long terme sont octroyés aux entreprises après une étude approfondie de ses plans de financement prévisionnels établis à l'appui des projets d'investissement. Et bien sûr, ils ne peuvent être accordés sur la base de la situation financière de l'entreprise ou de la qualité des garanties qu'elle offre ». ²⁴

Section 2 : Revue de littérature sur la structure de capital

L'étude de la structure du capital a fait l'objet de nombreuses recherches depuis plus de 50 ans. Depuis l'étude de Modigliani et Miller (1958), ce sujet a toujours provoqué des réflexions entre les chercheurs aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique. Cette section est consacrée à la présentation d'un aperçu de la variété des théories développées concernant la structure du capital.

1. Les théories de la structure du capital

1.1. L'approche traditionnelle

Selon l'approche traditionnelle financière (avant 1958), il existerait un niveau d'endettement dit optimal où les effets positifs et négatifs du levier financier s'équilibreraient. L'existence de cette structure du capital optimale permettrait de minimiser le cout de financement des entreprises et réduirait au minimum le cout moyen pondéré de capital afin de maximiser la valeur totale de l'entreprise.

1.2. L'approche de Modigliani et Miller (1958)

L'article de Modigliani et Miller (1958) a été le premier à traiter l'analyse théorique de la structure du capital. Ces deux auteurs démontrent, sous certaines hypothèses, la neutralité de la structure du capital sur la valeur de l'entreprise, autrement dit, en présence de marchés financiers parfaits toutes les formes de financement sont identiques.

²³ A. MOUTHIER, op.cit, 2002, P82.

²⁴ J. FORGET, « **Financement et rentabilité des investissements** », éditions d'organisation, Paris, 2005, P107.

Leur modèle suppose les hypothèses suivantes :

- Marché financier parfait (coûts de transactions nuls, information disponible sans coût, les investisseurs sont des *price taker*).
- Les individus peuvent prêter et emprunter au taux d'intérêt *kd* sans risque qui est le même pour les entreprises.
- Le financement des entreprises s'effectue soit par émission d'actions, soit par émission d'obligation à un taux sans risque.
- L'impôt sur le bénéfice des entreprises est la seule forme d'imposition (ce modèle ne considère pas l'impôt sur le revenu des actions et des obligations des personnes).
- Le bénéfice avant intérêt et impôts (*BAII*) est supposé constant et perpétuel (afin de simplifier le modèle).

En présence d'un tel environnement, les avantages et les coûts de l'endettement disparaissent et ce dernier a donc un effet neutre sur la valeur. Ainsi, selon cette théorie, il n'existerait pas de structure de capital optimale, le cout moyen pondéré de capital n'étant pas fonction de la structure de capital et l'effet de levier de la dette étant nul. La seule façon d'augmenter la valeur de l'entreprise est alors de choisir des projets à VAN positive.

Les limites de cette première théorie qui suppose que l'on peut emprunter et placer au même taux (que l'on soit un individu ou une entreprise) poussent Modigliani et Miller à modifier leur première théorie en 1963. Cette fois-ci, ils prennent en compte l'impôt corporatif et la déductibilité des frais financiers payés sur la dette. Ils concluent alors à l'existence d'une structure de capital optimale où le recours à la dette est maximisé. En effet, lorsque les impôts sont introduits, la dette affecte d'autant plus la valeur de l'entreprise. Par conséquent, les entreprises ne devraient alors plus recourir aux fonds propres, mais se financer entièrement par la dette, cette dernière leur permettant de bénéficier d'avantages fiscaux.

1.3. La théorie du ratio optimal d'endettement (the Static Trade-Off-Theory)

La théorie de l'endettement optimal dépend de deux facteurs contradictoires et compensables. D'un côté, les avantages fiscaux de la dette. De l'autre, les coûts de faillite et des conflits d'intérêts entre les agences économiques (les coûts d'agence). Par conséquent, l'entreprise ajuste son niveau d'endettement actuel vers un ratio optimal. Ce niveau est atteint lorsque le gain marginal d'une unité supplémentaire de dette est égal à son coût marginal.

1.3.1. L'influence de la fiscalité

La première hypothèse relâchée était celle concernant l'effet fiscal. Modigliani et Miller, dans leur article de 1963, ont pris en compte de la déductibilité fiscal des charges d'intérêt de dette sur le résultat soumis à l'impôt. Ils ont montré que la valeur d'une

entreprise endettée égale à la valeur d'une entreprise non endettée augmentée de la valeur actuelle d'économie d'impôt liée à l'endettement à condition que l'entreprise fait un résultat d'exploitation positif. Alors, la structure du capital optimale devient celle d'une entreprise endettée au maximum.

C'est-à-dire :
$$V_L = V_u + \tau D$$

 V_L : La valeur de l'entreprise avec dette.

 V_u : La valeur de l'entreprise sans dette.

 τ : Taux de l'impôt.

D: La dette.

1.3.2. Les coûts de faillite

Si la dette permet de profiter de l'économie associée à la déductibilité fiscale des charges d'intérêt τD , l'endettement excessif provoque des coûts en raison de l'augmentation de la difficulté financière qui peut conduire à une faillite.

Donc la valeur de l'entreprise endettée devient :

$$V_L = V_u + \tau D - VAECF$$

VAECF : Valeur actuelle espérée des coûts de la faillite.

On distingue deux types des coûts de faillite : coûts directs et coûts indirects :

- Les coûts directs: frais juridiques d'administration judiciaire, coûts de liquidation et coûts sociaux.
- Les coûts indirects : perte de clientèle et de confiance (coût d'image), coût d'opportunité (manque à gagner).

Selon Warner (1977), les coûts directs de la faillite semblent moins importants pour les grandes entreprises que pour les petites. Mais, les coûts indirects sont importants tant pour les petites entreprises que pour les grandes.

1.3.3. Les coûts d'agence

La détermination de la structure du capital par référence aux coûts d'agence a été initiée par Jensen et Meckling (1976). Les coûts d'agence sont les coûts provoqués par la nécessité du contrôle de l'agent par le principal en situation d'asymétrie d'information.

Les coûts d'agence se divisent en deux :

• Les coûts d'agence des fonds propres entre actionnaires et dirigeants, ils sont engendrés par le contrôle que les actionnaires doivent effectuer sur les dirigeants afin que ces derniers atténuent leur comportement opportuniste.

 Les coûts d'agence liés aux dettes financières entre actionnaires et créanciers, ces coûts sont générés par le contrôle exercé par les créanciers pour discipliner les actionnaires et les dirigeants.

$$V_L = V_u + \tau D - VAECF - VACA$$

VACA: Valeur actuelle des coûts d'agence.

1.4. La théorie d'agence

La théorie de l'agence a été relevée par la remise en cause de l'hypothèse d'absence des conflits entre les différents acteurs de l'entreprise. Elle repose sur le principe selon lequel tout individu agit de manière à maximiser son intérêt personnel avant l'intérêt général. L'objectif de cette théorie, selon Jensen et Meckling (1976), est de représenter les caractéristiques des contrats optimaux entre le principal et l'agent.

1.5. La théorie de l'ordre hiérarchique de financement (Pecking Order Theory)

L'existence d'une structure financière optimale a été remise en question, notamment par le développement de la théorie du financement hiérarchique ou *Pecking* Order Theory (POT). Contrairement à TOT, POT est fondée sur l'asymétrie d'information qui existe entre les acteurs internes (propriétaires, dirigeants) et les acteurs externes (bailleurs de fonds) à l'entreprise. D'après Myers and Majluf (1984), les dirigeants d'entreprises ne doivent pas essayer de maintenir un niveau particulier d'endettement (ratio cible optimal). Les choix de financement étant principalement déterminés par le niveau d'asymétrie d'information, les dirigeants adoptent une politique financière qui vise à minimiser les coûts associés à cette asymétrie et ils préfèrent le financement interne au financement externe. Ainsi, le dirigeant hiérarchise ses préférences selon la séquence suivante : l'autofinancement, la dette non risquée, la dette risquée, l'augmentation du capital (Myers, 1984). Le respect de cette hiérarchie a pour avantage d'éviter la réduction des prix des actions de l'entreprise, de limiter la distribution des dividendes pour augmenter l'autofinancement, de réduire le coût du capital en limitant le recours aux emprunts. Les entreprises rentables disposent donc ainsi d'un financement interne plus abondant.

1.6. La théorie de Market Timing

La théorie du Market Timing est initialement présentée par les travaux de Baker et Wurgler (2002). Selon cette théorie, les entreprises émettent des actions lorsque les cours d'actions sont élevés et /ou le contexte boursier est favorable, puis elles émettent des dettes et rachètent des actions quand les cours sont en baisse et /ou la bourse est déprimée. Baker et Wurgler (2002) montrent que les entreprises s'endettent moins pendant les périodes marquées par une bonne valorisation sur le marché, surtout lorsque l'opportunité de croissance (mesurée par MTB) est élevée. Leurs résultats indiquent que la structure du capital résulte, non pas d'un choix conscient d'un ratio optimal, mais de l'accumulation des décisions prises dans le passé en fonction du contexte boursier.

Section 3 : Le financement bancaire des entreprises en Algérie

Nous avons présenté précédemment les différentes sources de financement des entreprises. Aussi nous semble-t-il judicieux avant de développer la question centrale de faire une spécification sur le financement bancaire en Algérie.

Dans un premier lieu, nous allons présenter les acteurs du marché bancaire algérien, ensuite on va aborder certains aspects sur les crédits bancaires et donner leur typologie.

1. Les acteurs du marché bancaire algérien

Le paysage bancaire algérien compte depuis 2015 vingt-sept banques et établissements financiers ayant tous leur siège à Alger ; il y a 20 banques, dont 6 publiques et 14 privées, et 7 établissements financiers.

L'intervention des banques dans le financement des activités économiques a évolué de manière significative ; elles assument aujourd'hui des activités de type universel.

« Les banques publiques ont été les instruments d'une politique financière centralisée évoluant dans un environnement peu commercial. L'espace bancaire algérien se caractérise aujourd'hui par » :²⁵

- Une réglementation bancaire et prudentielle rénovée, complètement harmonisée avec les pratiques universelles, modernes et stabilisées ;
- Une indépendance garantie par la loi de l'autorité monétaire et l'intégralité de ses attributs par rapport au pouvoir exécutif;
- L'amorce d'un vigoureux processus des modernisations des grandes banques publiques couvrantes à la fois, la recapitalisation pour des montants consistants, la densification des investissements de valorisation du potentiel existant, le développement organisationnel des fonctions de management, d'expansion commerciale, de matrice des risques et d'audit interne;
- L'amorce d'une couverture élargie des besoins de la clientèle des ménages, des particuliers avec le développement du crédit immobilier aux ménages et du crédit à la consommation ;
- Des nouvelles banques privées et d'institutions financières spécialisées sont entrées dans l'espace bancaire algérien.

²⁵ D. BOUKROUS, « Les circuits de financement des petites et Moyennes Entreprises en Algérie : Etude d'un crédit bancaire », université d'Oran, 2007, P34.

1.1. La Banque Centrale d'Algérie (BCA)

« On appelle la BCA « la banque des banques », car elle est chargée du refinancement des banques primaires et des instituts d'émission ». ²⁶

Elle a pour fonctions principales:

- D'émettre des billets de banque et réguler la circulation monétaire ;
- De diriger et contrôler la distribution du crédit ;
- D'acheter et de vendre de l'or et de la devise ;
- D'autoriser sous forme de licences, les importations et exportations des opérateurs nationaux publics ou privés.

1.2. Les banques publiques

« Actuellement, le secteur bancaire algérien est composé de six banques publiques sont les suivantes » :27

1.2.1. Banque Nationale d'Algérie (BNA)

La BNA est la première banque commerciale nationale à être créée en juin 1966. Elle exerce alors toutes les activités d'une banque universelle avec un département spécialisé dans le financement de l'agriculture. En 1982, la BNA devient une banque spécialisée avec pour objet principal la prise en charge du financement de l'agriculture et de la promotion du monde rural.

1.2.2. Banque Extérieure d'Algérie (BEA)

La BEA est créée en 1967 (ordonnance n° 67-204), sous la forme d'une société nationale. La BEA a repris successivement les activités de la Société Générale, de la Barclay's Bank Limited, du Crédit du Nord et de la Banque Industrielle de l'Algérie et de la Méditerranée (BIAM).

1.2.3. Crédit Populaire d'Algérie (CPA)

Le CPA est créé en 1966 (ordonnance n° 66-366 du 29 décembre 1966). Le CPA reprend, dans un premier temps, les activités de cinq banques populaires étrangères : la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger (BPCI Alger), la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran (BPCI Oran), la Banque Populaire Commerciale et Industrielle de Constantine (BPCI Constantine), la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Annaba (BPCI Annaba), la Banque Populaire du Crédit d'Algérie (BPCA).

²⁶ H. BENISSAD, « Restructurations et réformes économiques », OPU, Alger, 1994, P131.

²⁷ Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition 2012, P5.

Le CPA avait pour principale vocation le financement des petites et moyennes entreprises publiques et privées, ainsi que des secteurs du tourisme, d'hôtellerie, de la pèche et de l'artisanat.

1.2.4. Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)

La BADR est une institution financière nationale issue du démembrement de la BNA. Elle est créée en 1982 (décret n° 82-106 du 13 mars 1982). La BADR a pour activité principale de développer le secteur agricole, de la pêche et des ressources halieutiques, ainsi que la promotion du monde rural.

1.2.5. Banque du Développement Local (BDL)

La BDL a été créée à partir de la restructuration du CPA en 1982. La BDL est la banque des PME/PMI, du commerce au sens large, puis des professions libérales, des particuliers et des ménages.

1.2.6. Caisse Nationale de l'Epargne et de Prévoyance (CNEP)

Créée en 1964 sur la base du réseau de la Caisse de Solidarité des Départements et des Communes d'Algérie (CSDCA), la CNEP avait pour mission la collecte de l'épargne. Elle devient CNEP-Banque en 1997. La CNEP-Banque conserve cette spécialité encore. Elle a, en outre, pour objet le financement des crédits immobiliers aux particuliers, celui de la promotion immobilière et le financement des entreprises (leasing, fonds de roulement...), ou encore les services liés à l'habitat (bureaux d'études, entreprises d'entretien d'immeubles, etc.).

1.3. Les banques privées

« Concernant les banques privées, elles sont nées dans le sillage des réformes économiques engagées depuis le début de la décennie 1990. Elles constituent donc une expérience en Algérie, elles sont tournées vers des activités de banques d'affaires et de commerce extérieur »²⁸, Elles sont les suivantes²⁹:

- Al Baraka Bank Algérie: Al Baraka Bank est la première banque ayant pour activité le « *Banking* islamique » à s'être implantée en Algérie. La banque démarre ses activités en 1991. Ses actionnaires sont la BADR et le groupe Dallah Al Baraka (Arabie saoudite). Elle a le statut de banque universelle. Aux termes de ses statuts, la banque a pour objet social les opérations de banque et d'investissement conformes à la Shari'a. Ses activités doivent inclure la dimension sociale et solidaire.
- Citibank Algérie : Citibank est présente en Algérie depuis 1992. Après avoir ouvert un bureau de liaison (ou de représentation), la banque a demandé et

²⁸ Rapport 2010 de la Banque d'Algérie, P68.

²⁹ Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition 2012, P5.

obtenu une licence bancaire commerciale. Citibank a été autorisée à ouvrir une succursale en 1998. La banque est présente en Algérie dans des secteurs comme la finance bancaire et la finance d'entreprise. Ses activités se concentrent autour de l'investissement étranger, la gestion de trésorerie, les dépôts et la banque en ligne. La banque dispose d'un réseau de quatre (04) agences.

- Arab Banking Corporation-Algeria (ABC-Algeria): ABC-Algeria est une filiale d'Arab Banking Corporation Bahrein. Avant de s'installer en tant que banque de plein exercice, ABC-Algeria a commencé par ouvrir un bureau de liaison en 1995. Le réseau d'ABC-Algeria compte 18 agences.
- Natixis Algérie: Natixis Algérie est une banque française agréée en 2000 sous le statut de banque universelle. Elle active en tant que banque d'investissement. Le réseau de Natixis Algérie compte 12 agences implantées dans les principales villes du pays.
- Société Générale Algérie : Société Générale Algérie est une banque commerciale détenue à 100% par le groupe Société Générale (France). Agréée en 2000 avec le statut de banque universelle, Société Générale Algérie dispose d'un réseau de 70 agences implantées dans les principales villes du pays.
- Arab Bank Plc-Algeria « succursale de banque » (Arab Bank PLC) : Arab Bank PLC est une succursale de banque agréée en octobre 2001 avec le statut de banque universelle. Son réseau est composé de quatre (04) agences.
- BNP Paribas Al Djazaïr: BNP Paribas Al Djazaïr est une filiale à 100% de BNP Paribas (France). Elle débute sa présence en Algérie par l'ouverture d'un bureau de représentation. Agréée en janvier 2002, elle est autorisée à effectuer toutes les opérations reconnues aux banques. Le réseau de BNP Paribas Al Djazaïr compte 58 agences réparties dans les principales villes d'Algérie.
- Gulf Bank Algeria: membre de la Kuwait Project Company, Gulf Bank Algeria est une banque de droit algérien. Agréée en 2004, la banque a le statut de banque universelle qui propose des produits bancaires classiques, ainsi que des produits islamiques. Le réseau de la banque compte 24 agences.
- **Trust Bank Algeria**: agréée en septembre 2002, la banque a le statut de banque universelle. L'actionnariat est composé en majorité de sociétés à capitaux privés. Le réseau de la Trust Bank Algeria compte 12 agences.
- The Housing Bank for Trade and Finance-Algeria: filiale algérienne de The Housing Bank for Trade and Finance, la banque est agréée et débute son activité en 2003. Le capital social est détenu par 3 institutions financières. La banque dispose de cinq (05) agences.

Chapitre 1 : Le financement bancaire des entreprises

- Fransabank El-Djazaïr SPA: créée en 2006, Fransabank El-Djazaïr SPA est une banque libanaise. Elle obtient un agrément de plein exercice. En janvier 2010, Fransabank El-Djazaïr a ouvert sa première agence bancaire à Oran. Son réseau comprend deux (02) agences.
- Calyon Algérie: Calyon Algérie est une filiale à 100% de Calyon SA (France), propriété du groupe français Crédit Agricole. La banque a été agréée comme banque universelle en 2007 pour effectuer toutes les opérations reconnues aux banques. Elle active principalement comme banque d'investissement et ne dispose que d'une (01) agence.
- **HSBC Algérie (Succursale) :** agréée en 2008 en tant que succursale de banque, HSBC Algérie peut exercer toutes les activités reconnues aux banques. HSBC Algérie dispose de deux (02) agences.
- Al Salam Bank-Algeria: agréée en 2008. Al Salam Bank est une banque offrant des produits islamiques. La banque active dans l'investissement immobilier, les titres, les actions et les fonds d'investissement et dispose de deux (02) agences, en dehors de l'agence principale du siège.

2. Définition et rôles du crédit

2.1. Définition du crédit

Le crédit est défini comme étant « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées à des opérations du crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat notamment, le crédit-bail ».³⁰

2.2. Rôles du crédit

Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quelques soit leurs origines. Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes car il³¹:

- Permet d'accroitre la qualité de production ;
- Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et entre les entreprises et les particuliers ;
- Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation ;
- Est un moyen de création monétaire.

³⁰ L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.

³¹ Petit-Dutallis G.: « Le risque du crédit bancaire » ; Edition Dunod ; Paris ; 1999 ; P20.

Chapitre 1 : Le financement bancaire des entreprises

3. Les différents types du crédit bancaire

Vu la diversité des besoins des agents économiques, nous pouvons distinguer plusieurs types de crédit, à savoir :

3.1. Le crédit d'exploitation

Les crédits d'exploitations permettent aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisable. Il sert, généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pourvoir assurer des paiements à court terme, dans l'attente de recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court termes ou les crédits d'exploitations peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir :³²

3.1.1. Les crédits par caisse

Les crédits par caisse sont considérés comme crédit à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme, on distingue³³:

3.1.1.1. Les crédits par caisse globaux

Les crédits par caisse globaux permettent à l'entreprise d'équilibrer sa trésorerie en finançant de son actif circulant (stocks et créances) sans qu'il soit, affecté à un besoin bien précis. Les besoins couverts par ces concours sont dus, essentiellement, à la différence en montant et dans le temps entre les recettes et les dépenses d'exploitations réalisée dans le temps.

3.1.1.2. La facilité de caisse

La facilité de caisse est « un concours bancaire consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance momentanée de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit, généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA, ...etc. ». ³⁴

3.1.1.3. Le découvert ou avance bancaire

Le mot découvert « est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dans les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de « mieux vivre ». De ce point de vue, il est

³² Luc B-R.: « Principe de technique bancaire », 25éme édition, Dunod, Paris, 2008, P286.

³³ Luc B-R, **op.cit**, 2008, P287.

³⁴ Ibid, P288.

Chapitre 1 : Le financement bancaire des entreprises

donc destiné à compléter les moyens de financement, dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas de renouvellement ».³⁵

3.1.1.4. Les crédits de compagne ou crédit saisonnier

Le crédit de compagne est « un concoure bancaire destiner à financer un besoin de la trésorerie né d'une activité saisonnière ». ³⁶

3.1.1.5. Le crédit relais

Le crédit relais est un concours qui permet à l'entreprise d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis résultat d'une opération ponctuelle hors exploitation (augmentation du capital, vente d'un terrain, un immeuble, un fonds de commerce ou le déblocage d'un emprunt). En accordant ce type du crédit, le banquier s'expose à deux risques, qui sont :³⁷

- L'opération devant assurer le remboursement du crédit ne se réalise pas ;
- Les fonds provenant de l'opération sont déterminés du remboursement du crédit.

3.1.1.6. Les crédits par caisse spécifiques

A la différence des crédits de trésorerie globaux qui couvrent des besoins de natures et d'origines très diverses, les crédits par caisse spécifique participent, généralement, au financement de l'actif circulant, c'est-à-dire : les stocks et le poste client dont le poids peut être, particulièrement, lourd pour l'entreprise. Aussi, ces crédits comportent des garanties réelles qui sont directement à l'opération du crédit, contrairement aux crédits de trésorerie où les garanties sont, généralement, accessoires.³⁸

3.1.2. Les crédits par signature

Un crédit par signature est un engagement du banquier envers des tiers à satisfaire aux obligations contractées envers eux par certains de ses clients, en cas où ces derniers s'avéreraient défaillants. Les crédits par signature se présentent sous quatre formes :³⁹

3.1.2.1. L'aval

L'aval est « un cautionnement solidaire, c'est-à-dire un engagement de payer pour le compte d'un tiers si, ce dernier ne s'acquitte pas. Il est donné, obligatoirement, par signature manuscrite, sur une lettre de change, un billet à ordre et même sur un chèque ». 40

³⁵ Boudinot A et Frabot J-C. : « **Technique et pratique bancaire** », 2éme édition, Sirey, Bruxelles, 1972, P105

³⁶ Benhalima A.: « Pratique et technique bancaire », Edition Dahlab, Alger, 1997, P63.

³⁷ Luc B-R. : « Principe de technique bancaire », 21éme édition, Dunod, Paris, 2001, P116.

³⁸ Luc B-R. : « Principe de technique bancaire », 23éme édition, Dunod, Paris, 2004, P210.

³⁹ Luc B-R. : « **Pratique de technique bancaire** », 21éme édition, Dunod, Paris, 2001, P280.

⁴⁰ Beranlard J-P.: « **Droit du crédit** », 4éme édition, Aengde, Paris, 1997, P189.

Chapitre 1: Le financement bancaire des entreprises

3.1.2.2. L'acceptation

L'acceptation est « l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui sera porteuse légitime à l'échéance ». 41

3.1.2.3. Le cautionnement

Le cautionnement est « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».⁴²

3.1.2.4. Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est « un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de document prévus à l'ouverture du crédit ». ⁴³

3.2. Les crédits d'investissements

Les crédits d'investissements sont des garanties qui permettent aux entreprises d'acquérir des équipements, des biens et des matériels à leur création ou en vue de développer leur activité.

3.2.1. Les Crédits à Moyen Terme (CMT)

Le crédit à moyen terme s'inscrit dans la fourchette deux (02) à sept (07) ans. Il est, essentiellement, accordé pour l'acquisition des biens d'équipements amortissables entre huit (08) et dix ans (10) ans. Le crédit à moyen terme accordé soit par une seule banque, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé (crédit d'équipement des Petite et Moyennes Entreprise (PME)...). Celui-ci, s'applique, à des investissements de durée moyenne tels que les véhicules et les machines et de façon plus générale, à la plupart des biens d'équipements et moyens de production de l'entreprise.⁴⁴

3.2.2. Les Crédits à Long Terme (CLT)

Ces crédits ont une durée qui dépasse les sept (07) ans avec une période de différé de deux (02) ans à quatre (04) ans. Ils sont destinés à financer les immobilisations lourdes et en particulier les constructions. La durée du financement correspond, généralement, à la durée d'amortissement ses immobilisations financées et le montant du crédit ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement.

⁴¹ Ibid, P190.

⁴² L'article 644 de code civil.

⁴³ Benhalima A.: « **Pratique des techniques bancaire** », Edition Dahlab, Alger, 1997, P170.

⁴⁴ Luc B-R.: « Principe de technique bancaire », 23éme édition, Dunod, Paris, 2004, P260.

Chapitre 1: Le financement bancaire des entreprises

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que l'entreprise dispose de diverses sources de financement lui permettant de faire faces à ses besoins permanents de capitaux. Le choix d'un tel ou tel moyen de financement est en fonction du besoin à financer, qui peut être un besoin immédiat qui répond à une dépense d'exploitation, comme il peut concerner une longue période qui répond à une dépense d'investissement.

Un certain nombre de théories se sont intéressées à éclairer la problématique du financement des entreprises telle que, la théorie de Modigliani et Miller (1958), la théorie du signal, la théorie de l'ordre hiérarchique de financement, et la théorie d'agence.

Le financement bancaire occupe une importance essentielle dans le financement des différentes opérations d'exploitation et d'investissement des entreprises. Les banques offrent un ensemble de crédits et de moyens de financement qui peuvent faire face aux exigences des différentes entreprises, tel que les crédits bancaires d'exploitation qui couvrent les crédits par caisse et les crédits par signature, et les crédits bancaires d'investissement qui sont des crédits à moyen et long terme.

Introduction

La richesse pétrolière est jugée comme des matières naturelles avec des retombées économiques importantes pour plusieurs économies dans le monde, en particulier les pays qui reposent presque entièrement sur ses exportations de pétrole. Les réalités économiques ont prouvé que ces pays, d'une économie rentière, ont longtemps été affectés par les variations des prix du pétrole, ce qui les a fait exposer à des crises économiques aigues.

L'Algérie s'est reposée énormément sur les recettes d'exportation des hydrocarbures, en particulier les revenus pétroliers, permettant d'atteindre certains de ses objectifs de développement, durant les années où les prix des hydrocarbures ont atteint le sommet dans les marchés pétroliers. Mais, à cause de la baisse et de l'instabilité des prix du pétrole surtout durant les années 90, l'Algérie a subi d'énormes effets négatifs.

Dans ce chapitre nous allons traiter les sections suivantes :

- Section 1 : Le secteur des hydrocarbures ;
- Section 2 : La crise pétrolière ;
- Section 3 : Impact du choc pétrolier sur les principaux indicateurs macroéconomiques en Algérie.

Section 1: Le secteur des hydrocarbures

Le marché du pétrole est considéré comme le plus grand marché de matière première au niveau mondiale. Il est, de ce fait, instable dû aux fortes fluctuations des prix du pétrole. Cela est expliqué principalement par les variations incessantes de l'offre et de la demande sur ce marché.

Le secteur des hydrocarbures occupe un rôle majeur au sein de l'économie algérienne. Vu son importance, 98% des revenus d'exportation, 65% des recettes de l'Etat et 50% du PIB.

1. Evolution et déterminants des prix du pétrole

Nous allons apprécier l'évolution des prix du pétrole et ensuite citer les divers facteurs déterminants du prix de pétrole.

1.1. Evolution des prix du pétrole

Comme toute matière première, le pétrole a un prix très volatile. Il s'agit des fluctuations de l'offre et de la demande qui sont toutes deux, à court terme peu élastique au prix.

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des cours de pétrole depuis 1984 jusqu'au 2017.

Figure N°03: Evolution des prix du pétrole en Algérie (1984-2017)

Source : élaboré à partir des données du site prixdubaril.com.

A travers les données du graphique ci-dessus, nous constatons que les prix du pétrole sont très fluctuants.

En 1985, le prix moyen du pétrole algérien était de 27.63 dollars, une année après, il connait une chute brutale de 52.6% afin qu'il atteigne un prix annuel moyen de 14.53 dollars.

La période des années 90 était caractérisée par une faible fluctuation des prix du pétrole, le prix moyen du pétrole dans cette période était de 18.79 dollars.

A partir des années 2000, les cours du pétrole ont subi une hausse considérable pour atteindre 54.64 dollars en 2005. Cette évolution remarquable a continué jusqu'à atteindre un prix moyen de 98.96 dollars en 2008.

En 2009, on constate que les prix moyens du pétrole ont subi une baisse drastique et ont baissé jusqu'à 62.35 dollars.

De janvier 2011 à juin 2014, les prix du pétrole sont restés relativement stables, se situant en moyenne de 110 dollars le baril dans une période de trois ans et demi. Les prix ont, ensuite, diminué progressivement pour atteindre 40.68 USD en Janvier 2016. Depuis 2015, le prix moyen est de 50 USD. On constate une diminution considérable des cours moyens pétroliers depuis la fin de 2014 jusqu'à 2016. 45

1.2. Les déterminants des prix du pétrole

A court terme, le niveau des prix pétroliers résulte, principalement, des anticipations relatives aux fondamentaux de l'équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi, les facteurs qui peuvent déterminer le niveau des prix du pétrole sont ceux qui peuvent influencer d'une manière ou d'une autre (à la hausse ou à la baisse) le niveau de l'offre et de la demande. En plus, les prix sont aussi influencés par les informations sur les capacités de production, les variations des stocks, le marché spot et les positions des différents acteurs sur le marché à terme. 46

Il est utile de bien connaître le fonctionnement du marché pétrolier et en particulier la manière dont s'opère la détermination des prix. On peut à partir de là tenter d'interpréter les facteurs à l'origine des fluctuations des prix du pétrole.

Depuis près de vingt ans, les déterminations du prix du pétrole reposent en grande partie sur des mécanismes de marché. C'est l'OPEP, qui représente actuellement près de 40% de la production mondiale, conserve un pouvoir d'influence significatif, les cours résultent essentiellement de l'interaction d'acteurs offreurs et demandeurs suffisamment nombreux pour que prévale en fin un mode concurrentiel partiellement contrôlé de fixation du prix.⁴⁷

1.2.1. Equilibre offre - demande du marché du pétrole

Comme tout autre bien et service lors de la confrontation de l'offre et de la demande, le prix du pétrole est déterminé. Il est un prix d'équilibre influencé par d'autres facteurs.

⁴⁵ https://www.banqueducanada.ca (consulté le 31/05/2021 à 11:00).

⁴⁶ HOUA. K, «**l'Impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques** », Université Mouloud MAMMERI, 2012, P38.

⁴⁷ DUROUSSET Maurice « Le marché du pétrole », Ed Ellipses, Paris, 1999, P57.

En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse (baisse) de la demande et/ou baisse (hausse) de l'offre fait augmenter (diminuer) le prix.

1.2.1.1. La demande de pétrole

« Le pétrole s'est imposé comme principale source énergétique des économies modernes. Avec l'augmentation de la population mondiale, la demande est en hausse constante ». 48

« L'économie de marché est un système autorégulé dans lequel toute accélération de la croissance, et donc de la demande en pétrole, induit une hausse des cours, jusqu'à ce que cette dernière ne l'enraye, ce qui provoque une moindre demande et donc une baisse des prix ». ⁴⁹

L'évolution de la demande mondiale est due essentiellement aux plusieurs phénomènes :

- Croissance économique: La demande de pétrole est fortement corrélée à la croissance économique mondiale. Ainsi, lorsque l'activité économique est en bonne situation, la demande de pétrole va augmenter et cette augmentation conduise à la hausse des prix. Inversement, lorsque l'économie est en récession, les prix tendent souvent à se replier ou à croitre moins rapidement.
- La concentration géographique : « Au niveau de la demande, les quantités consommées de pétrole sont inégalement réparties, de fait qu'environ de 69% de la demande mondiale est concentré dans les pays suivant : Etats-Unis, Chine, Japon, Inde, Russie, France, Allemagne, Corée du sud, Canada, Arabie saoudite, Brésil, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Iran ». 50
- La saisonnalité: « La demande de pétrole varie avec les saisons. Ces variations saisonnières sont justifiées par celles des produits raffinés. Par exemple, celle du fioul de chauffage qui augmente en hiver et celle de carburant pour les transports pendant le reste de l'année avec une pointe pendant l'été ». 51

1.2.1.2. L'offre de pétrole

L'offre de pétrole est essentiellement déterminée par les pays membres de l'OPEP. Mais ça n'ignore pas que la participation des pays hors OPEP est aussi déterminante.

⁴⁸ MERITET.S, Déterminants des prix des hydrocarbures [en ligne]. Paris, P6. Format PDF. Disponible sur : http://www.notre-europe.eu

⁴⁹ BENOIT Mafféi et RODOLPHE Greggio, (2014), « le pétrole, le troisième choc et la malédiction pétrolière », Edition ECONOMICA, paris, P11.

⁵⁰ CHAABNA Chafiaa. (2016), « **Répercussion de la chute des prix du pétrole sur les entreprises exportatrices hors hydrocarbures en Algérie** », université de Bejaia, P10.

⁵¹ www.mémoireonline.com.économie et finance (consulté le 31/05/2021 à 21 :55).

Cet ensemble producteur pousse à la hausse son offre, mais son niveau reste modeste par rapport à la croissance de la demande pétrolière mondiale.

1.2.2. La variation des stocks

La variation des stocks de pétrole des pays est un indicateur des déséquilibres du marché à court terme. En effet, une baisse de stock conduit à une insuffisance de l'offre par rapport à la demande ce qui fait une augmentation des prix. A l'inverse, une hausse de stock suggère un excès de la production par rapport à la demande ce qui fait la baisse des prix.

1.2.3. La spéculation

La spéculation joue un rôle important dans la fixation des prix du pétrole, dont elle amplifie les hausses et les baisses en tirant des profits, le marché à terme du pétrole, qui est un marché financier, dispose de tous les instruments nécessaires à la réalisation d'opération de spéculation. Les spéculateurs opèrent sur les marchés financiers de pétrole et cherchent un profit par l'achat et la vente des contrats à termes tout en arbitrant entre les différentes maturités.

En cas où les prix du pétrole tendent à la hausse, les spéculateurs achètent massivement des contrats papiers ainsi la hausse de prix s'accélère qui est en faveur des pays producteurs. A l'inverse, lorsque les prix tendent à la baisse les fonds spéculatifs vont vendre leurs contrats ce qui contribue à la baisse des prix de pétrole.

1.2.4. Les cours du dollar

« L'évolution du prix du pétrole et le cours du dollar sont corrélés négativement, autrement dit, il existe une relation indirecte ou décroissante entre le prix du pétrole et le cours du dollar. Ce qui veut dire, que lorsque le cours du dollar monte (un dollar apprécie sur le marché), le prix du pétrole baisse ».⁵²

2. Typologies des marchés pétroliers

2.1. Le marché physique

2.1.1. Le marché physique au comptant « spot »

C'est le marché libre, lieu d'échanges au jour le jour du pétrole. Il concerne les livraisons effectuées au comptant. Le pétrole n'est pas physiquement présent sur le marché spot, il s'agit seulement d'une mise en contrat entre le vendeur et l'acheteur. Dans ces rencontres, les « traders » jouent un rôle important. Il s'agit d'intermédiaires dont le rôle est purement commercial.⁵³

www.mataf.net/fr/forex/edu/trading-forex/explication-de-la-correlation-entre-dollars-us-et-pétrole, (consulté le 31/05/2021 à 22 :10).

⁵³ DUROUSSET Maurice, « Le marché du pétrole », Edition ELLIPSES, Paris, 1999, P57.

2.1.2. Le marché physique à terme ou à livraison différée

Le marché physique à terme ou à livraison différée, appelé aussi marché forward, est un marché sur lequel s'échangent des cargaisons de pétrole à une date ultérieure et pour un prix immédiatement fixé, l'achat et la vente des cargaisons physique se font pour des dates de changement non connues au moment de la transaction. En effet, le marché physique à livraison différée est un marché de gré à gré dont l'acheteur et le vendeur décrivent dans un contrat ferme sur mesure toutes les conditions de leur transaction qui doivent entre respectées par les deux parties du contrat.

La technique la plus simple de gestion du risque de fluctuation du prix consiste à prendre un engagement à prix fixe pour une date future. Le marché physique à terme, appelé marché forward, permet de prendre un engagement de livrer ou de prendre livraison d'une quantité standard pour une date future tout en fixant le prix immédiatement. Il fonctionne exactement comme le spot, mais sur des délais plus longs, et avec une certaine standardisation des opérations. La transaction commerciale s'effectue de gré à gré pour un prix déterminé avec livraison pour un mois ultérieur. 54

2.2. Le marché à terme financier de pétrole

Pour protéger contre l'instabilité quotidienne des cours, des contrats à terme sont négociés depuis le milieu des années 1980 dans les bourses de matières premières en particulier à NEW York (le NYMEX « New York Mercantile Exchange »), à Londres (L'IPE « International Petroluem Exchange »), à Singapour (le SIMEX « Singapore International Monetary Exchange »). Le contrat à terme est une promesse de vente par laquelle le vendeur s'engage à livrer le pétrole ou produits raffinés à une date donnée, le prix ayant été fixe lors de la signature du contrat. Il s'agit donc d'un marché financier, non physique qui prend en compte les aléas conjoncturels, les risques politiques, l'instabilité des taux de change.⁵⁵

Les marchés à terme pétroliers sont des marchés financiers, on y'échange pas des cargaisons mais des contrats qu'ont un caractère des titres financiers. Le contrat est l'engagement de vendre ou d'acheter une quantité définie de pétrole ou des produits raffinés. En l'occurrence, il s'agit d'une quantité définie et de qualité définie, à livrer en un lieu défini, les éléments fixes au moment de sa conclusion sont le terme (échéance de livraison) et le prix.⁵⁶

⁵⁴ AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FAVENNEC Jean Pierre, « **L'énergie A quel prix, le marché de l'énergie** », Edition TECHNIP, Paris, 2006, P51.

⁵⁵ DUROUSSET Maurice, 1999, **Op.cit**, P59.

⁵⁶ AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FAVENNEC Jean Pierre, 2006, **Op.cit**, P54.

Section 2 : La crise pétrolière

Le marché pétrolier a connu plusieurs crises liées aux prix du pétrole au cours des 40 dernières années. Dans cette section, nous aborderons les crises de chute des prix du pétrole, en particulier celles de 1986, 2009 et 2014.

1. Les concepts de « choc pétrolier » et de « contre-choc pétrolier »

Les crises pétrolières peuvent être de natures différentes selon les cas et selon leurs incidences sur les indicateurs de l'activité économique et sur les marchés boursiers.

1.1. Définition d'un choc pétrolier

Un choc pétrolier correspond à une hausse massive et rapide du prix du pétrole qui déclenche généralement une crise pour les pays n'en produisant pas, ou pas assez et qui sont dépendants de l'importation. Les chocs pétroliers sont de deux types :

1.1.1. Un choc d'offre

La baisse de la production du pétrole implique une chute de l'offre sur le marché mondial, ce qui provoque un déséquilibre, même si la demande réellement n'est pas augmentée, l'offre devient inférieure à la demande. De ce point de vue, les prix du pétrole brut enregistrent une hausse brutale. Ce phénomène est appelé « choc d'offre » de pétrole, cette rupture de l'offre est en grande partie provoquée par le comportement des Producteurs, à qui revient la décision d'augmenter ou de diminuer l'offre du pétrole sur le marché.

1.1.2. Un choc de la demande

« Un choc de la demande est origine d'une augmentation de la demande par rapport à l'offre sur le marché pétrolier. Il est caractérisé d'une hausse des cours des barils du pétrole, contrairement au choc de l'offre, celui-là, est provoqué par le comportement des consommateurs. Le choc de demande dépend d'une manière générale des demandeurs du pétrole sur le marché qui dépend de la situation économique d'un pays. Autrement dit, le choc pétrolier de demande survient dans un contexte d'expansion économique qui encourage la consommation pétrolière ». ⁵⁷

1.2. Définition d'un contre -choc pétrolier

« On désigne par un contre-choc pétrolier une chute brutale des prix du pétrole sur le marché mondial du pétrole, c'est une combinaison soit d'une baisse de prix et d'une contraction de la demande soit d'une baisse de prix et d'une offre abondante ». ⁵⁸

⁵⁷ PERCEBOIS Jacques, « **Economie de l'énergie** », Préface de MAINGUY Yves, Ed Economisa, 1989, P24.

⁵⁸ Agnès BENASSY-QUERE et al, Politique économique, Ed. De Boeck, Bruxelles, Belgique, 2012, P26.

Pour les pays exportateurs du pétrole, les définitions de ces deux concepts seront inversées.

2. Les fondements des principaux contre-chocs pétroliers

Les pays importateurs du pétrole, essentiellement les pays occidentaux, ainsi que les pays exportateurs ont eu à faire face à plusieurs contre-chocs pétroliers depuis l'année 1985 jusqu'à nos jours, dans notre travail, on s'intéressera à traiter uniquement le contre choc de 2014-2015 après avoir donné un aperçu historique sur les différents contre chocs pétroliers qu'a subi l'Algérie.

Durant la période 1985 jusqu'à 2017, le marché pétrolier a connu trois principaux contre-chocs pétroliers qui ont affectés les économies des pays importateurs et exportateurs du pétrole.

2.1. Le contre choc pétrolier de 1986

« En 1985-86 l'Algérie subit un contre-choc pétrolier de rare intensité : les cours du brut chutent littéralement en juillet 1986 pour atteindre 10 dollars le baril (jusqu'à 7 dollars pendant quelques jours). Ils se stabilisent ensuite à 15dollar à l'automne 1986, soit à 45% de moins qu'en 1985. Autre élément aggravant la situation, la baisse de la valeur du dollar qui constitue la monnaie exclusive des transactions d'hydrocarbures. Pour l'Algérie dont l'essentiel des recettes d'exportation provient des hydrocarbures, le choc va être particulièrement ressenti ».⁵⁹

2.2. Le contre choc pétrolier de 2009

Une importante baisse des cours du pétrole suite à la crise subprime déclenchée au Etats Unis en 2007, une crise financière qui s'est transmise sur le marché pétrolier mondial et qu'elle a causé un impact d'une baisse mondiale de la demande de pétrole, ce qui a conduit à un recul des exportations et des recettes budgétaires.

« Au l'an 2008, les prix du pétrole ont dépassé pour la première fois les 100 dollars, ainsi en juillet 2008 les prix ont atteint les 145 dollars le baril, puis à partir d'octobre 2008, les prix sont retombés au-dessous de 100 dollars. Au début de l'année 2009, les prix du pétrole ont chuté jusqu'à atteindre les 40 dollars le baril ». 60

2.3. Le contre choc de 2014

Les cours du pétrole ont été relativement stables entre 2011 et la première moitié de 2014, les prix du pétrole perdant près de 45% de sa valeur et avoisinant désormais les 50£. En juin 2014, le baril se fierait à 112£. Une chute vertigineuse qui rassure les

⁵⁹ DAHMANI Ahmed ; « L'expérience Algérienne des réformes : problématique d'une transition à l'économie de marché », P127.

⁶⁰ Perspective de l'économie mondial, « le pétrole », 2009, P1.

uns mais qui inquiètent les autres. Location conjuguée de 03 facteurs principaux peuvent expliquer cette baisse:

« Le premier facteur il s'agit de la croissance de la demande en 2014 a été plus faible que celle initialement anticipée, et le second facteur d'où la production mondiale du pétrole a fortement augmentée depuis 2014, notamment du fait de la production du pétrole de schiste aux Etats-Unis, et le dernier facteur, l'OPEP a choisi de ne pas intervenir sur les prix du pétrole en conservant son objectif de production inchangé ».61

Cette baisse des prix du baril de pétrole a entamé une forte baisse qui a engendré des conséquences très négatives pour les économies pétrolières comme celle de L'Algérie. Ainsi, le prix du baril du pétrole Brent qui valait 110 \$ fin juin 2014 ne valait que 63 \$ fin juin 2015, soit une baisse de plus de 40 %, avec un minimum à 48 \$ au mois de janvier et une moyenne de 60 \$ pour les six premiers mois de 2015.

Cette baisse a entraîné des conséquences dramatiques à savoir: 62

- Un très fort déficit budgétaire : le déficit budgétaire des trois premiers mois de 2015 s'élève à 457,2 mds de dinars. Si le même rythme est maintenu pour toute l'année 2015, le déficit budgétaire annuel serait de 1828,8 mds de dinars. En prenant un taux de change de 1 \$ contre 95,7 dinars, soit la moyenne des six premiers mois de 2015, ce déficit vaudrait 19 mds \$. Ce déficit, qui sera essentiellement financé par le Fonds de Régulation des Recettes (FRR), représente 41,5% de ce FRR. Nous faisons face à une forte crise budgétaire qui nécessite des actions urgentes.
- Une forte baisse du Fonds de Régulation des Recettes : Fin 2014, le montant du FRR était de 4 408 mds de dinars. La ponction intégrale du déficit budgétaire de 2015, Soit 1828,8 mds de dinars réduiraient le montant du FRR à 2 579,2 mds de dinars. Au même rythme et si rien n'est fait, le FRR s'épuisera en mai 2017.
- Une forte baisse du dinar : Le dinar a beaucoup baissé par rapport au dollar américain depuis juin 2014 puisqu'un dollar valait 79,3 DA le 30 juin 2014 contre 99 DA le 30 juin 2015, soit une baisse de 20%. Cette baisse est partagée par plusieurs économies dépendantes des hydrocarbures et des matières premières: Australie: 19,6%; Canada: -15,2%; Norvège: -21,6%; Russie: -40%. D'après les économistes le dinar algérien est encore surévalué et qu'il devrait baisser encore plus.

pétrolier (analyse) », 2015, P01.

⁶² Raouf Boucekkine, Rafik Bouklia-Hassane et NourMeddahi (2015), « un an après le contre-choc

⁶¹ CARRIERE, M, « Analyse des prix du pétrole », 2015, P3.

Section 3 : L'impact du choc pétrolier sur les principaux indicateurs macroéconomiques en Algérie

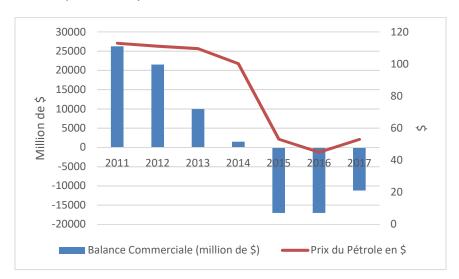
L'Algérie est un pays dont l'économie est très dépendante des recettes des hydrocarbures, notamment en tant que principale source du revenu d'exportations.

À cet effet, on a consacré cette section pour analyser l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les variables macroéconomiques à savoir : la balance commerciale, le PIB, l'inflation, les exportations, et enfin le taux de change.

1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur la balance commerciale

La balance commerciale est un indicateur qui correspond à la différence entre les valeurs des exportations et des importations des biens et des services d'un pays.

Figure N°04 : Evolution de la balance commerciale en Algérie par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)



Source : élaboré par nous-même à partir des statistiques du commerce extérieur de l'Algérie et des rapports de la banque d'Algérie.

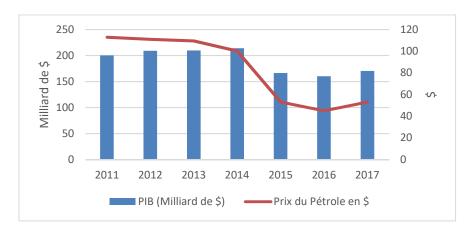
D'après la figure N°04, En 2012 le prix du pétrole a diminué de 1.9 Dollars, l'excédent de la balance commerciale a également diminué de 18,1%. Ensuite, une diminution du prix de pétrole continue à s'enchainer les années qui suivent arrivant au prix de 100.2 Dollars le baril, est accompagnée d'une baisse de la balance commerciale jusqu'à 2014. En 2015, une chute drastique de prix du pétrole est constatée. Ce dernier est diminué jusqu'à 53,1 Dollars avec un déficit de 17034 millions de Dollars pour le solde de la balance commerciale qui était arrivé en 2011 au seuil de 26242 millions de Dollars. En effet, La chute du prix de pétrole a eu donc des effets négatifs sur le solde de la balance commerciale qui est devenu déficitaire, ce qui permet d'avouer une forte corrélation entre le prix du pétrole et le solde de la balance commerciale.

2. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur le PIB

Le PIB est un indicateur économique qui permet de mesurer la production d'un pays et qui reflète son activité économique interne sur une période donnée.

Le PIB a un rôle important dans la croissance économique et certainement une unité de mesure. C'est pour cela que toutes fluctuations du prix du pétrole exercent un impact direct sur l'ensemble des déterminants du PIB.

Figure N°05 : L'évolution comparée entre le PIB et le prix du pétrole en dollar (2011-2017)



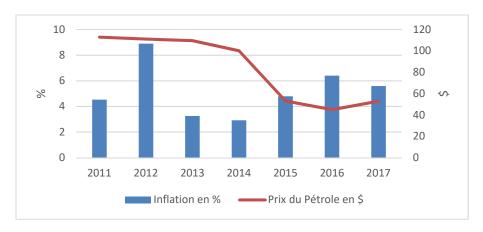
Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

L'analyse de cette figure nous permet de déduire le poids pesé du pétrole sur le PIB. En effet, le prix du pétrole a reculé de 1.7% en 2012, de 1.4% en 2013 et de 8.5% en 2014, tandis ce que le PIB a continué d'accroitre mais légèrement au fil des années. Mais avec la chute du prix du pétrole de plus de la moitié par rapport à 2014, l'accroissement du PIB a baissé de 22.2%.

3. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'inflation

L'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation reflète les variations du coût d'un panier de biens et services achetés par le consommateur moyen. Le contenu de ce panier peut être fixe où être modifié à intervalles réguliers notamment chaque année.

Figure N°06 : Evolution de l'inflation mesurée par IPC par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)



Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

La figure montre une désinflation pendant la période 2013 et 2014, cette dernière s'est interrompue en 2015 suite à la chute pétrolière pour atteindre 4.8%. Elle est clairement en augmentation par rapport aux années 2013 (3.3%) et 2014 (2.9%).

Les prix à la consommation ont augmenté tout au long de la période 2016 - 2017. Cette évolution se situe auprès de 6,5%.

4. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les exportations

L'impact principal de l'évolution du prix du pétrole sur l'économie nationale est de type commercial. L'effet déstabilisant d'une baisse du prix du pétrole brut est par conséquent évident.

Figure N°07 : Evolution des exportations en Algérie par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)



Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

D'après la figure N°07, une légère diminution de 72,888 milliards \$ à 64,867 milliards \$ est constatée entre 2011 et 2013, mais entre 2014 et 2015, une chute de 25,563 milliards \$ a été enregistrée suite au choc pétrolier.

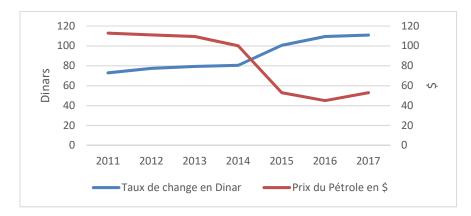
Cette baisse des prix du pétrole en 2014, a conduit à la chute des exportations de 42,51% entre 2014 et 2015 ou elles se sont établies à 34,566 milliards \$ dans l'année 2015 contre 60,129 milliards \$ en 2014.

Cette tendance baissière s'est poursuivie avec 15,19 % entre l'année 2015 et l'année 2016, et une chute des recettes des exportations de 34,566 à 29,309 milliards de dollars.

5. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur le taux de change

Le prix du pétrole est considéré comme principal facteur déterminant du taux de change du Dinar Algérien puisque toutes les recettes sont on devise résultent essentiellement des exportations des hydrocarbures.

Figure N°08: Evolution de taux de change par rapport aux prix du pétrole (2011-2017)

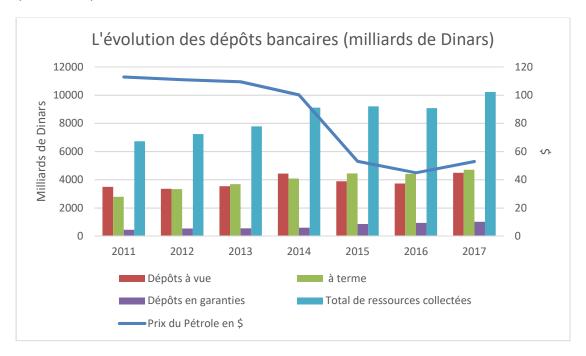


Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

D'après la figure N°08 durant la période 2011 jusqu'à 2013 le taux de change Dollar/Dinar s'est avéré stable. A partir de 2014 le Dinar commence à perdre de la valeur pour s'établir en 2015 à 100.69 Dinars pour un Dollar. L'impact du choc externe (baisse des prix de pétrole) a pris de l'ampleur et a induit une dévaluation de 24.95% entre 2014 et 2015.

6. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'évolution des dépôts bancaires en milliards de Dinars

Figure N°09 : Evolution des dépôts bancaires par rapport aux prix du pétrole en Dollar (2011-2017)



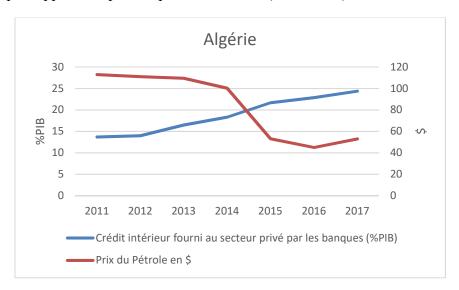
Source : élaboré à partir des données des rapports de la banque d'Algérie.

Avant l'avènement de la crise pétrolière et durant la période allant de 2011 à 2013, l'activité collecte des ressources des banques a enregistré une progression annuelle de l'ordre de 7,83 %, en passant de 6733 milliards de Dinars à 7787.4 milliards de Dinars.

Suite à la chute des prix du pétrole d'environ 50% en 2014, l'encours des dépôts collectés par les banques, a connu une baisse en 2015 (-12,25 %) et en 2016 (-4.1%), contre un accroissement de 20.55% en 2017. D'après la figure n°7, on remarque que la part des dépôts à vue des banques dans le total des dépôts collectés a été largement affectée par la crise pétrolière et cela du fait que les dépôts du secteur des hydrocarbures sont des dépôts principalement à vue.

7. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques en Algérie (%PIB)

Figure N°10 : Evolution de crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (%PIB) par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)



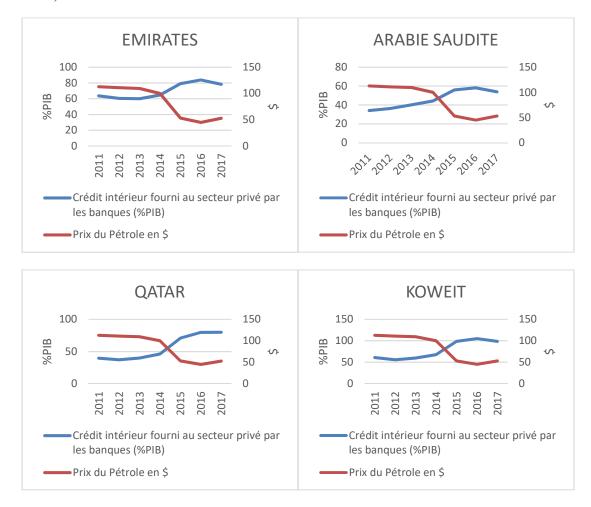
Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

Avant la crise pétrolière et selon les données de la banque d'Algérie, les crédits en pourcentage du PIB ont connu une progression soutenue passant de 13,7% en 2011 à 16,5% en 2013.

A partir de 2014 et malgré la chute des prix du pétrole d'environ 50%, les crédits en pourcentage du PIB ont poursuivi leur progression au rythme de 21,7 % en 2015 contre 18,3 % en 2014, et 22,9% en 2016 contre 24,4% en 2017.

8. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (%PIB) –quelques pays de l'OPEP-

Figure N°11 : Evolution de crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (%PIB) -quelques pays de l'OPEP- par rapport aux prix du pétrole en dollar (2011-2017)



Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

D'âpres cette figure, on constate que les crédits bancaires en pourcentage du PIB fournis au secteur privé des quatre pays membres de l'OPEP étaient relativement stables et ont augmenté légèrement entre 2011 et 2014. Suite au contre choc pétrolier après la baisse drastique des prix de pétrole en 2015, on constate une forte augmentation du niveau des crédits bancaires en pourcentage du PIB des quatre pays. En 2016 les prix du pétrole ont connu une légère diminution de 53.07 Dollars à 45.01 Dollars contre une légère augmentation du crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques en pourcentage du PIB des quatre pays.

Donc cette analyse nous montre qu'il existe une relation indirecte entre les cours du pétrole et le niveau de financement bancaire du secteur privé en pourcentage du PIB, c'est-à-dire la baisse des prix du pétrole engendre une augmentation des crédits bancaires.

Conclusion

L'économie algérienne repose essentiellement sur la recette pétrolière mais depuis ces dernières années, un effondrement des prix des hydrocarbures dû à la production abusive de cette énergie a causé une perturbation remarquable sur le développement économique de tous les secteurs du pays. C'est ainsi qu'une relance économique a été envisagée par les autorités en dehors du pétrole afin de réussir à surmonter l'impact négatif causé par la chute des cours du pétrole.

L'Algérie en possession de ressources : agricoles, touristiques et énergétiques, peut donc les exploiter pour ressortir de la crise économique actuelle. L'exploitation de ces ressources joue un rôle important dans la stimulation de l'économie algérienne. Pour le faire, l'état doit déployer des réformes structurelles pour diversifier ses activités et profiter de ses atouts.

Introduction

L'objectif principal de ce chapitre est de mener une analyse empirique sur le financement bancaire des entreprises privées algériennes et de déterminer l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur ce dernier.

Pour bien effectuer ce travail, une analyse de données de panel sur un échantillon d'entreprises privées algériennes clientes d'une banque est effectuée. Total dettes bancaires (TDB) et total dettes bancaires à court terme (TDBC) sont observés 3 ans avant et après le contre choc pétrolier pour chaque entreprise de l'échantillon.

Ce chapitre est divisé en trois sections, La première section sera consacrée à la présentation et la description de l'échantillon. Dans la deuxième section nous allons faire une analyse descriptive après avoir présenté les variables retenues ainsi la spécification du modèle économétrique et les tests utilisés. Enfin dans la dernière section, une interprétation des résultats de l'étude sera présentée.

Section 1 : Analyse descriptive de la base de données

Notre échantillon se compose de 18 entreprises privées algériennes de 12 secteurs d'activité différents. La liste de ces entreprises est obtenue à travers le stage pratique effectué dans la Direction régionale d'exploitation (DRE) de la banque nationale d'Algérie (BNA) de Koléa. Les états financiers (les bilans et les TCR) et toutes les informations concernant ses entreprises sont collectés manuellement auprès de la banque.

Au départ, notre échantillon était plus grand, mais à cause de la non disponibilité de plusieurs informations financières sur plusieurs périodes avant la crise pétrolière de 2014, le nombre d'entreprises était réduit jusqu'à 18 entreprises.

Donc, le critère de sélection des entreprises était la disponibilité de tous les bilans et les TCR durant la période de 2011 jusqu'à 2017.

Nous avons ciblé le secteur privé car les entreprises du secteur publique sont subventionnées par l'état, de ce fait elle couvre une partie de ses besoins de financement.

1. Description de l'échantillon

La description de l'échantillon consiste à présenter la répartition des entreprises objet de notre étude selon le statut juridique, secteurs d'activités ainsi la taille.

1.1. La répartition des entreprises selon le statut juridique

La répartition des entreprises selon le statut juridique est présentée dans le tableau suivant :

Tableau N°01 : Répartition des entreprises selon leurs statuts juridiques

Statut juridique	SARL	EURL	SPA	Affaire Personnelle	Echantillon de l'étude
Nombre d'entreprise	10	3	1	4	18
Pourcentage	56%	17%	6%	22%	100%

Source : réalisé depuis l'analyse de l'échantillon étudié en utilisant Excel.

Ce tableau montre que notre échantillon est réparti principalement, en termes de statuts juridiques des entreprises, en 4 formes juridiques distinctes. Il est composé de 10 sociétés à responsabilité limitée (SARL), une société par actions (SPA), 3 entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et 4 affaires personnelles. Elles

représentent respectivement 56%, 6%, 17% et 22% de la totalité des entreprises étudiées.

1.2. La répartition des entreprises selon le secteur d'activité

La répartition des entreprises étudiées selon le secteur d'activité est présentée dans le tableau suivant :

Tableau N°02: Répartition des entreprises selon la classe d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Pourcentage
Minoterie	1	6%
Éclairage	1	6%
Plomberie	1	6%
Bureau d'architecture	1	6%
Électricité	1	6%
Produits pharmaceutiques	3	17%
Travaux publique	1	6%
Fabrication de plastique	1	6%
Bâtiments	5	28%
Télécommunications	1	6%
Soudage	1	6%
Station de services	1	6%
Total	18	100%

Source : réalisé depuis l'analyse de l'échantillon étudié en utilisant Excel.

L'échantillon de cette étude se compose de 12 secteurs d'activités différentes. 5 entreprises de cet échantillon qui représentent 28 % de la totalité des entreprises appartiennent au secteur des bâtiments, 3 entreprises dans le secteur des produits pharmaceutiques et 10 entreprises actives dans des secteurs d'activité distincts et différents tel que :la fabrication des plastiques, les travaux publics, le soudage, ...etc.

1.3. La répartition des entreprises selon la taille

La classification des entreprises en Algérie selon la loi des finances de 2017 et comme suit :⁶³

 Article 8: La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est

⁶³ Loi n° 17-01 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017

compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens.

• Article 9: La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.

Tableau N°03 : Répartition des entreprises selon la taille (loi des finances 17-01)

Taille	Petite entreprise	Moyenne et Grande entreprise	Total
Nombre	11	7	18
Pourcentage	61%	39%	100%

Source : réalisé depuis l'analyse de l'échantillon étudié en utilisant Excel.

D'après ce tableau, notre échantillon se compose de 11 petites entreprises qui représentent 61% de la totalité des entreprises, et 7 moyennes et grandes entreprises qui représentent 39% de l'échantillon.

Section 2 : Analyse descriptive des variables et spécification du modèle économétrique

Dans cette section, nous allons présenter les statistiques descriptives des variables retenues dans le modèle empirique et vérifier les corrélations entre ces variables. Ensuite, une spécification du modèle économétrique sera présentée et les tests appliqués.

1. Choix des variables

Nous allons commencer par définir l'ensemble de variables utilisées pour l'analyse statistique ainsi que leurs mesures. Commençons par la variable à expliquer puis les variables explicatives.

1.1. La variable à expliquer

La variable à expliquer est le financement bancaire mesuré par le total dettes bancaires (TDB) et dettes bancaires à court terme (TDBC) rapportés au total du bilan.

L'intérêt de choisir cette variable est de mesurer l'endettement bancaire de l'entreprise par rapport à la crise pétrolière de 2014.

Mesure 1:

$$TDB = \frac{total\ dettes\ bancaires}{total\ bilan}$$

Mesure 2:

$$TDBC = \frac{tresorerie\ passif}{total\ bilan}$$

1.2. Les Variables explicatives

Les variables explicatives qui peuvent être comme déterminantes de la dette bancaire sont les suivantes :

La crise pétrolière

L'économie du pays et basée sur les exportations des hydrocarbures, et pour cela, nous allons analyser la série des prix du pétrole dans la période allant de 2011 jusqu'à 2017 afin de tester l'influence de sa variation sur le niveau d'endettement bancaire.

Cette variable a deux mesures qui sont :

Mesure 1 : Les prix du pétrole (OIL)

Mesure 2 : La survenance de la crise (CHOC) définie comme suite :

$$choc = \begin{cases} 0, & ann\'{e} \leq 2014 \\ 1, & ann\'{e} > 2014 \end{cases}$$

Elle prend la valeur 0 avant la crise (les années 2011-2014) et la valeur 1 après la crise (les années 2015,2016 et 2017).

H_1 : La crise pétrolière influence positivement l'accès au financement bancaire des entreprises.

L'âge de l'entreprise (AGE14)

L'âge des entreprises correspond à la différence entre l'année d'observation (l'année de la crise en 2014) et l'année de création.

L'hypothèse à tester est la suivante :

H₂: Il existe une relation positive entre l'âge et l'accès au financement bancaire des entreprises.

La rentabilité économique (ROA)

La plupart des études utilisent la rentabilité économique comme variable explicative, elle est l'un des indicateurs fondamentaux de la rentabilité de l'entreprise et de sa capacité à générer de la trésorerie.

Sa mesure est la suivante :

$$ROA = \frac{Résultat\ Net}{Total\ Bilan}$$

H₃ : La rentabilité économique influence négativement l'accès au financement bancaire des entreprises.

La liquidité (LIQ)

La liquidité est une mesure de capacité de remboursement des dettes à court terme. Elle représente les actifs les plus liquides utilisés par l'entreprise pour couvrir ses dettes.

Le ratio de cette mesure se présente comme suit :

$$LIQ = \frac{Actif\ Courant}{Passif\ Courant}$$

H₄ : La liquidité a un effet négatif sur l'accès au financement bancaire des entreprises.

La taille (TAI)

Les grandes entreprises sont moins exposées au risque de faillite que les entreprises de petite taille. Pour cela, la taille peut jouer un rôle déterminant de la capacité d'endettement bancaire. Dans notre analyse, nous allons exprimer la taille de l'entreprise chaque année. Si l'entreprise est petite, la taille prend la valeur 1 sinon elle prend la valeur 0.

La mesure de la taille se calcule comme suite :

$$TAI = \begin{cases} 1, & Total\ Bilan < 200.000.000DA \\ 0, & Total\ Bilan \ge 200.000.000DA \end{cases}$$

H₅: La taille a un impact positif sur l'accès au financement bancaire des entreprises.

La garantie

En cas de difficultés financières, la garantie fournie une sécurité aux préteurs. Cette variable permet de mesurer la garantie offerte par l'entreprise. La mesure de la garantie est la suivante :

$$GAR = \frac{Immobilisations\ corporelles}{total\ bilan}$$

 H_6 : La garantie influence positivement l'accès au financement bancaire des entreprises.

2. Présentation et analyse descriptive des variables

Nous allons présenter les statistiques descriptives des variables prises dans un modèle empirique, les résultats du test T d'égalité des moyennes et la matrice des corrélations entre les variables.

2.1. Statistiques descriptives et test d'égalité des moyennes

Les tableaux ci-dessous présentent respectivement les statistiques descriptives et les résultats du test d'égalité des moyennes de l'ensemble des variables présentés auparavant pour notre échantillon.

Tableau N°04 : Statistiques descriptives (2011-2017)

Variables	Année	obs	Mean	Std.Dev	Min	Max
	2011	18	0,139	0,164	0	0,639
	2012	18	0,090	0,126	0	0,504
	2013	18	0,120	0,138	0	0,383
TDB	2014	18	0,137	0,151	0	0,463
	2015	18	0,130	0,160	0	0,583
	2016	18	0,136	0,142	0	0,412
	2017	18	0,123	0,162	0	0,573
	2011	18	0,041	0,069	0	0,226
	2012	18	0,025	0,047	0	0,151
	2013	18	0,059	0,099	0	0,383
TDBC	2014	18	0,073	0,126	0	0,436
	2015	18	0,085	0,155	0	0,574
	2016	18	0,105	0,140	0	0,404
	2017	18	0,081	0,112	0	0,385
	2011	18	0,099	0,068	0,011	0,252
	2012	18	0,100	0,075	0,008	0,273
	2013	18	0,070	0,070	-0,050	0,229
ROA	2014	18	0,058	0,062	-0,117	0,146
	2015	18	0,069	0,053	-0,036	0,154
	2016	18	0,072	0,146	-0,337	0,436
	2017	18	0,066	0,067	-0,046	0,258
	2011	18	3,133	4,140	0,524	15,439
	2012	18	2,173	1,879	0,205	8,200
	2013	18	2,922	4,264	0,264	17,791
LIQ	2014	18	2,375	2,375	0,334	8,539
	2015	18	3,953	6,922	0,433	27,651
	2016	18	2,489	3,610	0,348	16,653
	2017	18	2,244	1,794	0,191	6,575
	2011	18	0,722	0,461	0	1
	2012	18	0,667	0,485	0	1
	2013	18	0,611	0,502	0	1
TAI	2014	18	0,611	0,502	0	1
	2015	18	0,556	0,511	0	1
	2016	18	0,556	0,511	0	1
	2017	18	0,500	0,514	0	1
	2011	18	0,257	0,260	0,013	0,851
	2012	18	0,277	0,272	0,011	0,844
	2013	18	0,237	0,228	0,008	0,732
GAR	2014	18	0,220	0,219	0,008	0,714
	2015	18	0,198	0,181	0,006	0,620
	2016	18	0,179	0,180	0,004	0,721
	2017	18	0,210	0,223	0,006	0,735
AGE		18	13,389	5,751	5	24

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

A partir des résultats du tableau ci-dessus qui a comme but de suivre les différentes variables retenues durant toute la période de l'étude de notre échantillon d'entreprises qui ont un âge moyen de 14 ans en 2014, on constate que :

Le taux d'endettement bancaire total est relativement stable au cours de la période d'étude, au tour de 13%, sauf que l'année 2012 enregistre un taux de 9%. Par contre l'endettement bancaire à court terme est instable avec des moyennes de 4.1%, 2.5%, 5.9%, 7.3%, 8.5%, 10.5% et 8.1% respectivement de 2011 à 2017.

De même, la liquidité enregistre une instabilité générale au cours de la période d'étude.

La moyenne des petites entreprises a diminué avec le temps. En 2011, la moyenne des petites entreprises était 72.2% contre 27.8% des moyennes et grandes entreprises. Par la suite la moyenne des petites entreprises était : 66.7%, 61.1%, 61.1%, 55.6%, 55.6% et 50% (respectivement 2012 jusqu'à 2017). Donc, malgré la crise pétrolière de 2014, les entreprises ont poursuivi leurs progressions.

Concernant la garantie qui représentent 25.7%, 27.7%, 23.7%, 22%, 19.8%, 17.9% et 21% respectivement du total bilan des années de l'étude, a connu une baisse depuis 2012 jusqu'à 2016.

2.2. Comparaison des variables par rapport au choc

Dans notre échantillon, nous avons suivi 18 entreprises durant la période 2011-2017. Ci-dessous, une comparaison de variables avant et après le choc.

On considère la variable binaire 'choc' qui prend la valeur 0 avant la crise pétrolière (c'est-à-dire les années 2011-2014), et la valeur 1 après la crise (2015-2017).

$$choc = \begin{cases} 0, & ann\'ee \leq 2014 \\ 1, & ann\'ee > 2014 \end{cases}$$

Tableau N°05 : Résultats du test de T d'égalité des moyennes

variables	Choc = 0		Choc = 1		Т	Cia
	Mean	Std.Dev	Mean	Std.Dev	1	Sig
TDB	0,121	0,143	0,130	0,152	-0,327	Ns
TDBC	0,050	0,090	0,090	0,134	-2,026	**
OIL	108,443	4,926	50,363	3,821	71,904	***
ROA	0,082	0,070	0,069	0,096	0,884	Ns
LIQ	2,651	3,288	2,895	4,600	-0,348	Ns
TAI	0,653	0,479	0,537	0,503	1,313	*
GAR	0,248	0,242	0,196	0,192	1,296	*

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

- (***) Significatif à 1% (très significatif)
- (**) Significatif à 5% (significatif)
- (*) Significatif à 10% (peu significatif)
- Ns Non significatif

D'après les résultats obtenus à partir du test de T d'égalité des moyennes présentés dans le tableau N°05, on observe que le cours moyen du pétrole a noté une chute de plus de la moitié après la crise. En parallèle, les dettes bancaires à court terme (TDBC) ont enregistré une forte augmentation. Par contre, une stabilité des dettes bancaires totales.

La moyenne des petites entreprises avant le choc était 65.3%. Après le choc, la moyenne est devenue 53.7%. L'augmentation de la taille après le choc est significative au seuil de 10%.

La garantie présente un coefficient positif significatif au seuil de 10%, cela veut dire que la garantie diminue à cause de la chute des prix du pétrole.

La crise n'a pas un effet sur les variables ROA et liquidité car les coefficients ne sont pas significatifs.

2.3. Corrélation entre les variables explicatives

Le tableau suivant présente les coefficients de corrélation entre les différentes variables de modèle :

Tableau N°06: La matrice de corrélation entre les variables du modèle

	TDB	TDBC	OIL	AGE14	ROA	LIQ	TAI	GAR
TDB	1							
TDBC	0,701***	1						
OIL	-0,035	-0,195**	1					
AGE14	-0,048	0,175**	0	1				
ROA	-0,215**	-0,133	0,095	0,026	1			
LIQ	-0,106	-0,189**	-0,022	0,014	0,001	1		
TAI	-0,123	-0,164*	0,121	0,480***	0,001	-0,042	1	
GAR	0,244***	0,001	0,125	0,051	-0,115	-0,197**	-0,091	1

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

- (***) Significatif à 1% (très significatif)
- (**) Significatif à 5% (significatif)
- (*) Significatif à 10% (peu significatif)
- Ns Non significatif

Les résultats indiquent que la variable dettes bancaires totales (TDB) est négativement corrélée avec la variable de rentabilité ROA d'une part, et d'autre part, positivement corrélée avec la taille et la garantie au seuil de 5%.

Les dettes bancaires à court terme (TDBC) sont négativement corrélées avec le prix du pétrole (OIL) et la liquidité (respectivement -19.47% et -18.93%) au seuil de 5%. Contrairement, une corrélation positive avec l'âge de 17.54% au seuil de 5% et l'augmentation de la taille de l'entreprise au seuil de 10%.

Le tableau montre que les corrélations entre les variables explicatives sont relativement faibles, donc on n'aura pas de problèmes de multi colinéarité.

3. Spécification du modèle économétrique

La régression est une technique très couramment utilisée pour décrire la relation existante entre une variable à expliquer et une ou plusieurs variables explicatives.

Pour réaliser cette étude, nous disposons de données relatives à N = 18 entreprises sur T= 7 périodes (2011 jusqu'à 2017) (126 observations). Dans cet échantillon, la variable à expliquer TDB contient 28 valeurs égale à 0 et la variable TDBC contient 56 valeurs égale à 0.

Lorsque la variable à expliquer est une variable qualitative, la régression linéaire classique au sens des moindres carrés doit être abandonnée au profit de la régression logistique. Cette dernière correspond au cas où la variable Y comporte uniquement deux classes, les individus étant décrits par la présence ou l'absence d'un caractère donné.

Le but de la régression logistique est de caractériser les relations entre une variable dépendante (ou variable à expliquer) et une seule (régression logistique simple) ou plusieurs variables prises en compte simultanément (régression logistique multiple). Il s'agit donc d'un modèle permettant de relier la variable dépendante (Y) à des variables explicatives $(X_1, X_2, X_3, \ldots X_n)$.

L'analyse univariée permet de déterminer la relation entre l'endettement bancaire d'une entreprise et les variables explicatives qui caractérisent cette entreprise. La dette bancaire est modélisée par une variable Y définie dans {0,1} comme suit :

$$y = \begin{cases} 1, & Si \ l'entreprise \ est \ endett \ \'ee \\ 0, & Si \ non \end{cases}$$

Soit dans notre modèle:

$$dummyTDB = \begin{cases} 1, & Si \ TDB > 0 \\ 0, & Si \ TDB = 0 \end{cases}$$

$$dummyTDBC = \begin{cases} 1, & Si \ TDBC > 0 \\ 0, & Si \ TDBC = 0 \end{cases}$$

La relation entre la variable qui représente l'endettement et les variables explicatives qui caractérisent l'entreprise est déterminée par le modèle de régression logistique.

En effet, l'expression ci-dessus montre que Y est une variable de Bernoulli de paramètre p avec : P(y=1)=p et P(y=0)=1-p

La régression logistique entre la variable Y et les caractéristiques de l'entreprise consiste à définir une relation entre Y et une probabilité logistique (p) définie à partir des variables explicatives.

On a:
$$Logit(p_i) = Ln \frac{p_i}{1-p_i} = \beta_0 + \sum_{j=1}^n \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i$$

Ce qui nous donne :
$$p_i = \frac{\exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^n \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i)}{1 + \exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^n \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i)}$$

La forme générale du modèle est la suivante :

$$p_{it} = \frac{\exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^K \beta_j X_{ijt} + \varepsilon_{it})}{1 + \exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^K \beta_j X_{ijt} + \varepsilon_{it})}$$

Avec:

X₁: La variable OIL (le prix de pétrole);

X₂: La variable AGE (l'âge de l'entreprise en 2014);

X₃: La variable ROA (la rentabilité économique);

X₄: La variable LIQ (la liquidité de l'entreprise);

X₅: La variable TAI (la taille de l'entreprise);

X₆: La variable GAR (la garantie);

i: L'indice d'individus, $i \in \{1, 2 \dots K\}$ avec K = 18;

j: L'indice de la variable explicative, $j \in \{1,2 \dots 6\}$;

t: Désigne l'indice de temps, $t \in \{2011,2012 \dots 2017\}$.

4. Test de validité du modèle, Test de signification

Pour tester la validité du modèle, nous allons procéder comme suit :

Soit le modèle logistique définie par :

$$p_{it} = \frac{\exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^n \beta_j X_{ijt} + \varepsilon_{it})}{1 + \exp(\beta_0 + \sum_{j=1}^n \beta_j X_{ijt} + \varepsilon_{it})}$$

Les paramètres de la régression doivent être significatifs. De ce fait, il faut tester la signification globale et individuelle.

4.1. Test de rapport de vraisemblance

Le test de signification globale est basé sur le ratio de vraisemblance qui représente le rapport entre le modèle qui ne contient pas les variables explicatives et le modèle qui contient les variables explicatives. En effet, le test peut être formulé comme suit :

$$\begin{cases} H_0: & \beta_1 = \beta_2 = \dots = \beta_j = 0 \\ H_1: & au \ moins \ un \ \beta_k \neq 0 \end{cases}$$

La statistique de test VR est définie par :

$$RV = -2\frac{Ln(M_0)}{Ln(M_1)}$$
 avec {vraisemblance du modele sous contrainte H_0 {vraisemblance du modele sous contrainte H_1

Sous l'hypothèse H_0 la statistique RV est un χ^2 de degré j. De ce fait, on rejette H_0 si $RV > \chi_j^2$. Par conséquent, on déduit que le modèle M_1 est meilleur que le modèle M_0 .

4.2. Test de Wald

Le test de Wald pour la signification individuelle est basé sur la statistique suivante :

$$z_i = \frac{\widehat{\beta}_J}{\widehat{\sigma_{\widehat{\beta}_J}}} \sim N(0,1)$$

Pour le test de signification individuelle l'hypothèse à tester est :

$$\begin{cases} H_0: \beta_J = 0 \\ H_1: \beta_i \neq 0 \end{cases}$$

On rejette H_0 si $z_i > z_{1-\alpha/2}$.

Section 3 : Les résultats empiriques de l'étude

Nous allons présenter les résultats de l'impact des différentes variables explicatives prises dans le modèle sur le niveau d'endettement bancaire des entreprises.

Pour le faire, nous précéderons à une régression logistique, à l'aide de logiciel STATA 13, qui consiste à établir une relation entre l'endettement bancaire des entreprises et les différentes variables explicatives.

1. Présentation des résultats

Après avoir spécifié le modèle économétrique à estimer à partir d'une régression logistique appliqué au programme statistique STATA 13. Dans un premier lieu, on va expliquer la dette bancaire totale (TDB), ensuite la dette bancaire à court terme (TDBC).

1.1. La dette bancaire totale (TDB)

Le tableau suivant présente les résultats des estimations du modèle de régression logistique qui explique l'endettement bancaire total :

Tableau N°07: Résultats de la régression logistique du modèle

DummyTDB	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	Sig
OIL	-0,012	0,011	-1,050	0,292	Ns
AGE14	0,117	0,150	0,780	0,437	Ns
ROA	-6,703	5,636	-1,190	0,234	Ns
LIQ	-0,188	0,105	-1,780	0,075	*
TAI	-1,773	1,446	-1,230	0,220	Ns
GAR	3,303	3,176	1,040	0,298	Ns
_cons	3,557	2,308	1,540	0,123	Ns
	Wald chi2(6)		5,500		
	Prob > chi2		0,4	181	Ns
	Log likelihood		-46,	480	

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

- (***) Significatif à 1% (très significatif)
- (**) Significatif à 5% (significatif)
- (*) Significatif à 10% (peu significatif)
- Ns Non significatif

Les résultats montrent que le modèle et les variables explicatives ne sont pas significatifs.

1.2. La dette bancaire à court terme (TDBC)

Les résultats des estimations du modèle de régression logistique qui explique l'endettement bancaire à court terme sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau N°08 : Résultats de la régression logistique du modèle (utilisation de la première mesure de la crise)

dummyTDBC	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	Sig
OIL	-0,028	0,011	-2,510	0,012	**
AGE14	0,493	0,172	2,870	0,004	***
ROA	-13,272	5,380	-2,470	0,014	**
LIQ	-0,494	0,172	-2,870	0,004	***
TAI	-3,372	1,506	-2,240	0,025	**
GAR	-4,614	3,294	-1,400	0,161	Ns
_cons	1,863	2,213	-0,840	0,400	Ns
	Wald chi2(6)		16,	310	
	Prob > chi2		0,0)12	**
I	Log likelihood		-50,	969	

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

- (***) Significatif à 1% (très significatif)
- (**) Significatif à 5% (significatif)
- (*) Significatif à 10% (peu significatif)
- Ns Non significatif

La probabilité que la vraisemblance soit supérieure à chi2 de degré de liberté 6 est 0.012, c'est-à-dire que le modèle est significatif à 5%. On observe une forte significativité des variables prix du pétrole, l'âge de l'entreprise et la liquidité, les variables rentabilité et taille sont significatives à 5%.

Tableau N°09 : Résultats de la régression logistique du modèle (utilisation de la deuxième mesure de la crise)

dummyTDBC	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	Sig
СНОС	1,823	0,682	2,670	0,008	***
AGE14	0,500	0,175	2,860	0,004	***
ROA	-13,491	5,416	-2,490	0,013	**
LIQ	-0,506	0,175	-2,900	0,004	***
TAI	-3,398	1,549	-2,190	0,028	**
GAR	-4,684	3,314	-1,410	0,158	Ns
_cons	-1,297	2,151	-0,600	0,546	Ns
	Wald chi2(6)		16,	630	
	Prob > chi2		0,0	11	**
I	Log likelihood		-50,	367	

Source : traitement statistique des données selon le programme STATA 13.0

- (***) Significatif à 1% (très significatif)
- (**) Significatif à 5% (significatif)
- (*) Significatif à 10% (peu significatif)
- Ns Non significatif

Après l'utilisation de la deuxième mesure de la crise, les résultats du tableau n°9 sont identiques aux résultats précédents.

2. Interprétation des résultats

Selon le tableau N°08 et N°09, la relation entre les variables explicatives et la variable cible s'explique comme suite :

La crise pétrolière

Les prix du pétrole affectent négativement la dette bancaire à court terme au seuil de 1%. Cela signifie qu'une augmentation des prix de pétrole de 1 dollar réduit la chance d'avoir accès au financement bancaire à court terme.

Autrement dit, en utilisant la deuxième mesure de la crise CHOC, la probabilité d'avoir accès à la dette bancaire à court terme avant la crise pétrolière de 2014 est inférieure à la probabilité d'avoir accès à la dette bancaire à court terme après la crise pétrolière de 2014.

L'âge

Il existe une relation positive significative au seuil de 1% entre l'âge des entreprises et la probabilité d'avoir une dette bancaire à court terme, c'est-à-dire : une augmentation de l'âge de l'entreprise d'une année engendre une augmentation de la chance d'avoir une dette bancaire à court terme.

La rentabilité économique (ROA)

On constate selon les résultats qu'il existe une relation négative significative au seuil de 5% entre la rentabilité économique et la probabilité d'avoir une dette bancaire à court terme, une augmentation de la rentabilité économique de 1% provoque une baisse de la chance d'avoir une dette bancaire à court terme.

Alors, on déduit que les entreprises les moins rentables ont plus de chance d'accès au financement bancaire à court terme.

Ce résultat est conforme à la théorie de l'ordre hiérarchique de financement qui confirme que les entreprises les plus rentables préfèrent l'autofinancement comme première source de financement pour financer l'ensemble de ses activités, puis si l'autofinancement ne suffit pas, elles doivent recourir à l'endettement.

Et plusieurs études empiriques ont montré cette relation inverse entre ROA et le financement bancaire tels que Titman & Wessels (1988) aux USA et Guerrache (2014) en Algérie.

La liquidité

D'âpres les résultats obtenus ci-dessus, il existe une relation négative significative à 5% entre la liquidité et la chance d'avoir une dette bancaire à court terme, cela signifie que plus l'actif courant couvre le passif courant plus la probabilité d'avoir une dette bancaire à court terme sera faible, alors on déduit que les entreprises les moins liquides ont plus de chance à l'accès au financement bancaire à court terme.

La taille

Il existe une relation significative au seuil de 5% entre la taille de l'entreprise et le financement bancaire à court terme. Les résultats montrent que la probabilité d'accès à la dette bancaire à court terme pour les petites entreprises est inférieure à la probabilité d'accès au dette bancaire à court terme pour les moyennes et grandes entreprises.

La taille d'une entreprise présente une stabilité et un moindre risque pour les pourvoyeurs de fonds. Selon Titman et Wessels (1988), Rajan et Zingales (1995) une relation positive a été attendue entre la taille et l'endettement bancaire à court terme.

La garantie

On observe dans les tableaux n°8 et n°9 que la variable garantie n' est pas significative, c'est à dire qu'elle n'a aucun effet sur le financement bancaire à court terme.

Le résultat final de notre modèle se présente comme suit :

$$\widehat{p_{it}} = \frac{\exp(-1,297 + 1,823 \text{CHOC}_t + 0,5 \text{AGE14}_t - 13,491 \text{ROA}_t - 0,506 \text{LIQ}_t - 3,398 \text{TAI}_t - 4.684 \textit{GAR}_t)}{1 + \exp(-1,297 + 1,823 \text{CHOC}_t + 0,5 \text{AGE14}_t - 13,491 \text{ROA}_t - 0,506 \text{LIQ}_t - 3,398 \text{TAI}_t - 4.684 \textit{GAR}_t)}$$

Soit une entreprise dont les caractéristiques sont les moyennes des caractéristiques des entreprises avant le choc :

$$AGE14 = 13,389$$
; $ROA = 0,082$; $LIQ = 2,651$; $TAI = 0,653$; $GAR = 0,248$.

Le modèle Logit estimé est le suivant :

$$\widehat{p_{i}} = \frac{\exp(-1,297 + 1,823 \text{CHOC}_{t} + 0,5 \text{AGE14}_{t} - 13,491 \text{ROA}_{t} - 0,506 \text{LIQ}_{t} - 3,398 \text{TAI}_{t} - 4.684 GAR_{t})}{1 + \exp(-1,297 + 1,823 \text{CHOC}_{t} + 0,5 \text{AGE14}_{t} - 13,491 \text{ROA}_{t} - 0,506 \text{LIQ}_{t} - 3,398 \text{TAI}_{t} - 4.684 GAR_{t})}$$

Avant le choc : CHOC = 0

$$\widehat{p_t} = \frac{\exp(-1,297 + 1,823 \times 0 + 0,5 \times 13,389 - 13,491 \times 0,082 - 0,506 \times 2,651 - 3,398 \times 0,653 - 4.684 \times 0.248)}{1 + \exp(-1,297 + 1,823 \times 0 + 0,5 \times 13,389 - 13,491 \times 0,082 - 0,506 \times 2,651 - 3,398 \times 0,653 - 4.684 \times 0.248)}$$

Donc : $\hat{p}_i = 39.4\%$

La probabilité d'accès à l'endettement bancaire à court terme d'une entreprise de caractéristiques moyennes est estimée à 39.4%.

Après le choc : CHOC = 1

$$\widehat{p_{l}} = \frac{\exp(-1,297+1,823\times1+0.5\times13,389-13,491\times0,082-0,506\times2,651-3,398\times0,653-4.684\times0.248)}{1+\exp(-1,297+1,823\times1+0.5\times13,389-13,491\times0,082-0,506\times2,651-3,398\times0,653-4.684\times0.248)}$$

Donc : $\hat{p}_i = 80.1\%$

Pour une entreprise de caractéristiques moyennes, le choc a un effet sur la probabilité d'accès à l'endettement bancaire à court terme, la probabilité sera 80.1%.

La probabilité d'accès aux dettes bancaires à court terme après la crise pétrolière est supérieure à la probabilité d'accès avant la crise.

Ci-dessous une comparaison entre les résultats des deux modèles :

Tableau N°10 : Résultats des deux modèles

	dummyTDB	dummyTDBC
Prob > chi2	Ns	**
OIL/CHOC	Ns	**/***
AGE14	Ns	***
ROA	Ns	**
LIQ	Ns	***
TAI	Ns	**
GAR	Ns	Ns
_cons	Ns	Ns

Source: Synthèse de résultats en utilisant EXCEL.

Le modèle qui explique le total dettes bancaires ainsi les variables explicatives ne sont pas significatives, par contre le modèle qui explique la dette bancaire à court terme est significatif et les variables qui le détermine sont : la crise mesurée par le prix du pétrole ou choc, la rentabilité économique, l'âge de l'entreprise, la liquidité et la taille.

Le tableau suivant présente un récapitulatif des résultats des hypothèses :

Tableau N°11: Récapitulatifs des résultats des hypothèses

hypothèses	résultats
H1: La crise pétrolière influence positivement l'accès au financement bancaire des	Infirmée
entreprises.	IIIIIIIIICC
H2: Il existe une relation positive entre l'âge et l'accès au financement bancaire	Confirmée
des entreprises.	Comminec
H3: La rentabilité économique influence négativement l'accès au financement	Confirmée
bancaire des entreprises.	Comminec
H4 : La liquidité a un effet négatif sur l'accès au financement bancaire des	Confirmée
entreprises.	Comminec
H5: La taille a un impact positif sur l'accès au financement bancaire des	Confirmée
entreprises.	Comminec
H6: La garantie influence positivement l'accès au financement bancaire des	Infirmée
entreprises.	IIIIIIIIII

Source : réalisé à partir des résultats obtenus de la régression logistique.

D'après ce tableau, on constate que les déterminants de financement bancaire des entreprises privées algériennes en contexte de la crise pétrolière de 2014 sont : la crise pétrolière, l'âge de l'entreprise en 2014, la rentabilité économique, la liquidité et la taille.

Conclusion

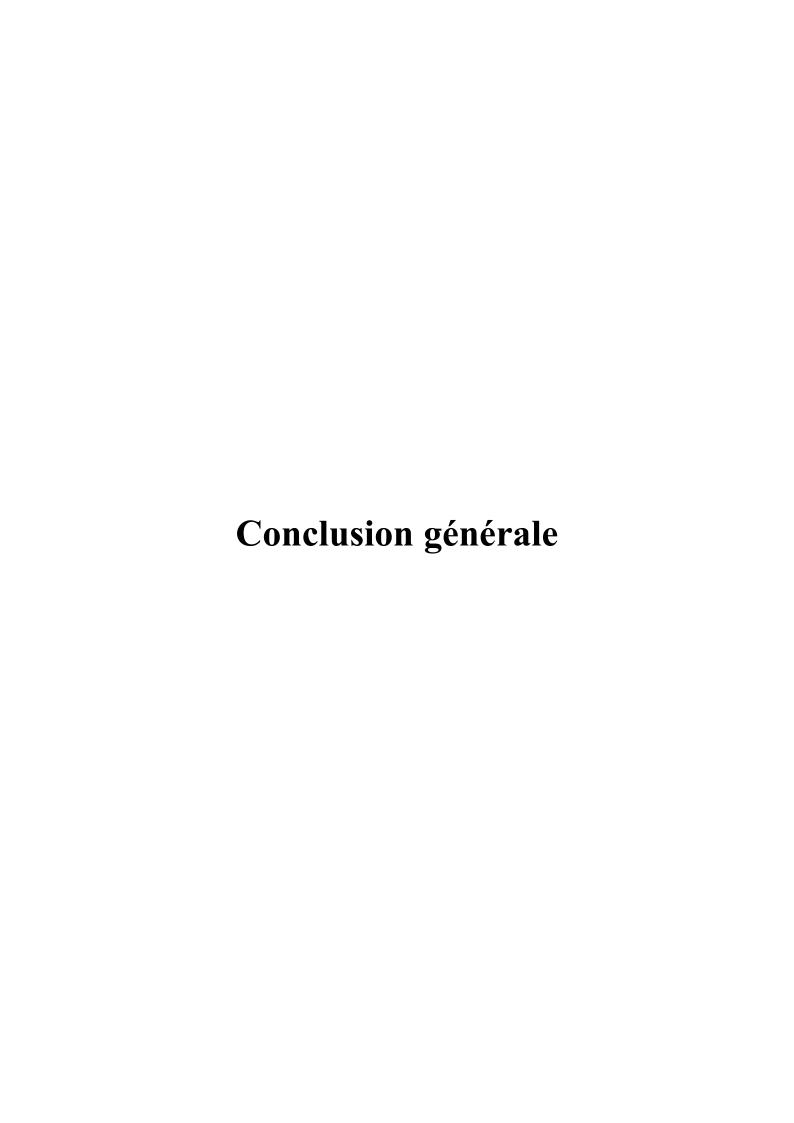
Ce chapitre vise à étudier l'impact du contre-choc pétrolier de 2014 sur le financement bancaire des entreprises privées en Algérie. Nous avons appliqué le modèle de régression logistique sur un échantillon de 18 entreprises privées algériennes clientes d'une banque sur une période de 2011 jusqu'à 2017 pour mieux observer les changements survenus.

Notre variable à expliquer était observé à travers deux mesures : total de dettes bancaires (TDB) et total de dettes bancaires à court terme (TDBC) rapportés au total bilan.

En ce qui concerne les dettes bancaires totales, les résultats obtenus montrent que la crise pétrolière de 2014 n'a aucune influence, et aucune des variables explicatives retenues peuvent expliquer cette mesure.

Pour le financement bancaire à court terme, la crise pétrolière a positivement impacté cette mesure ainsi que l'âge de l'entreprise et la taille. Par contre, les variables : rentabilité économique et liquidité ont un effet négatif. La variable garantie n'a aucun impact sur l'accès au financement bancaire à court terme.

Donc, on déduit à travers cette étude que dans la période 2011-2017, les entreprises les moins rentables, les moins liquides et les plus âgées ont une forte probabilité d'avoir accès au financement bancaire à court terme.



Conclusion générale

Les entreprises suscitent un intérêt croissant chez l'ensemble des acteurs de la vie économique, leurs rôles économiques et leurs contributions à la croissance économique sont désormais reconnus.

Les banques depuis longtemps ont occupé une place prépondérante dans la littérature économique, ceci est sans doute lié au rôle majeur qu'elles ont toujours occupé comme réponse au besoin du financement de l'économie en général et aux entreprises en particulier. Il existe plusieurs facteurs externes qui peuvent influencer le financement bancaire des entreprises privées algériennes. Parmi ces facteurs, les fluctuations des prix du pétrole.

L'objectif de notre travail est d'étudier l'existence de l'impact de la chute des prix du pétrole sur l'accès au financement bancaire des entreprises tout en se référant à des données de la banque nationale d'Algérie relatives à un échantillon de 18 entreprises privées. Cela nous a permis de réaliser une étude économétrique afin de répondre à notre problématique qui s'intitule « Quel est l'impact de la crise pétrolière de 2014 sur l'accès au financement bancaire des entreprises privées en Algérie ? »

Nous avons effectué cette étude à travers l'utilisation d'un modèle de régression logistique sur un échantillon d'entreprises privées dans une période allant de 2011 jusqu'à 2017.

1. Les résultats obtenus

A travers l'étude réalisée, les résultats obtenus infirment les deux premières hypothèses qui disent que la chute des prix du pétrole impacte négativement l'accès au financement bancaire total et l'accès au financement bancaire à court terme. Contrairement à nos attentes, y a aucune influence sur l'accès à l'endettement bancaire total. Mais, il existe une relation indirecte significative entre les prix du pétrole et l'accès à l'endettement bancaire à court terme. En effet, la probabilité d'accès aux dettes bancaires à court terme pour une entreprise de caractéristiques moyennes estimée avant le choc pétrolier à 39.4% augmente après le choc de 40.7%.

Pour l'accès au financement bancaire total, aucune des variables explicatives ne peut expliquer ce dernier.

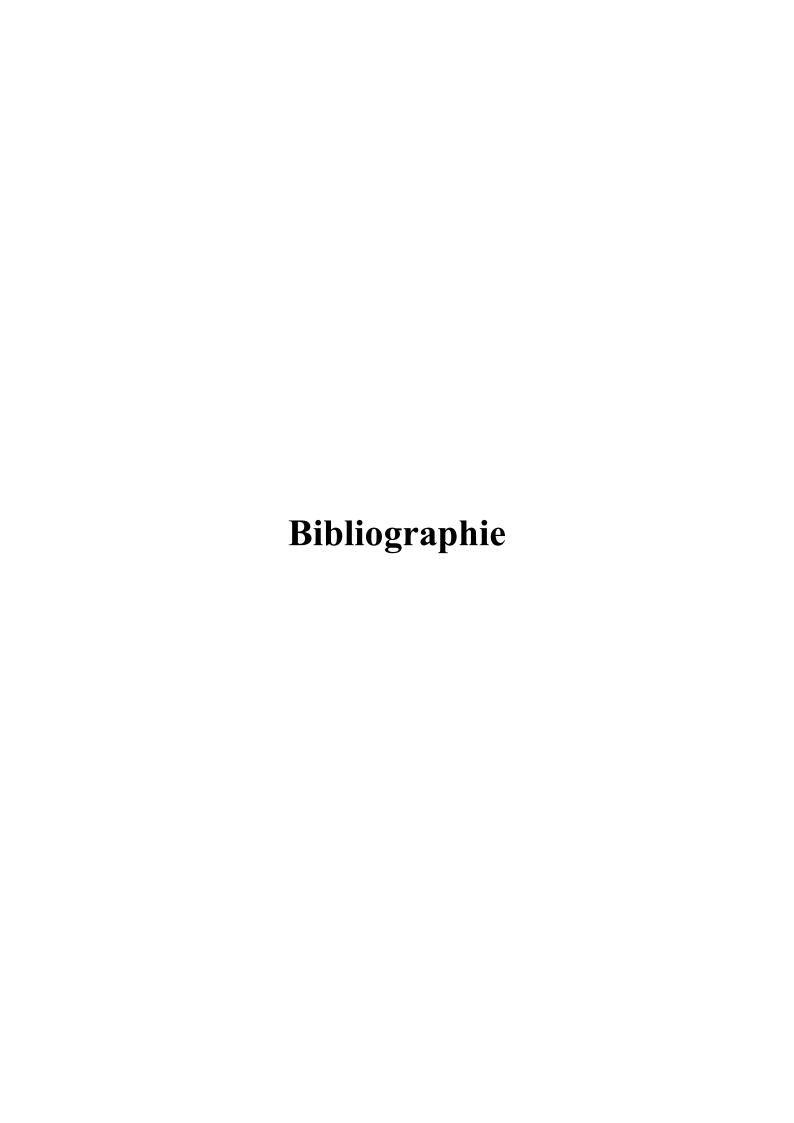
Pour l'accès au financement bancaire à court terme, on a les résultats suivants :

La troisième hypothèse est vérifiée, il existe une relation positive significative entre l'âge de l'entreprise et l'accès au financement bancaire à court terme. Cela signifie que plus une entreprise est âgée, plus sa probabilité d'avoir accès au financement bancaire sera élevée. La rentabilité économique influence négativement l'accès au financement bancaire à court terme, cette hypothèse est confirmée. Cela signifie que les entreprises rentables vont préférer, dans un premier lieu, recourir à l'autofinancement ce qui est

conforme avec la théorie de l'ordre hiérarchique de financement. Plusieurs études empiriques antérieurs et algériennes ont trouvé la même relation. L'hypothèse H₅ est confirmée; la liquidité des entreprises a un effet négatif et significatif sur l'accès à l'endettement bancaire à court terme. Alors, on déduit que les entreprises les moins liquides ont une forte probabilité d'avoir accès au financement bancaire à court terme. La sixième hypothèse est confirmée; la taille de l'entreprise impacte positivement l'accès au financement bancaire à court terme. Cela signifie que la probabilité d'accès au financement bancaire à court terme d'une petite entreprise est inférieure à celle des moyennes et grandes entreprises, c'est à dire plus l'entreprise est grande plus sa probabilité d'être endettée est élevée; plusieurs études empiriques ont montré cette relation positive tel que l'étude de Rajan et Zingales 1995. La dernière hypothèse est infirmée; les garanties n'ont aucune influence sur l'accès au financement bancaire à court terme. Contrairement aux études empiriques antérieures, tel que l'étude de Rajan et Zingales 1995, qui ont trouvé une relation positive et significative.

2. Les limites de l'étude

La principale limite de notre recherche est la non disponibilité des informations comptables et financières des entreprises sur plusieurs périodes avant l'année 2014, ce qui a réduit la taille de notre échantillon à 18 entreprises, alors on ne peut pas généraliser les résultats obtenus sur la totalité des entreprises privées.



1. Ouvrages

- MM. Guigal, Mérinis et Desguée, « Le guide de la banque », Fine Media, 2011.
- J.-P.PATAT, « Monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993.
- L.HONORE, « Gestion financière », Nathan, Paris, 2000.
- Sylvie de COUSSERGUES, « La banque ; structure, marché, gestion », Dalloz, Paris, 1996.
- GINGLINGER.E, « Gestion financière de l'entreprise », édition Dalloz, 1991.
- Philippe Kneipe, « Trésorerie et finance d'entreprise », De Boeck & Larcier, Bruxelles, 1997.
- Michelle Albouy, « financement et cout du capital des entreprises », Eyrolles, Paris, 1991.
- CHARLES.A, REDOR.E, «Le Financement des Entreprises», Ed ECONOMICA, 2009.
- CONSO.P et HEMICI.F, « Gestion financière de l'entreprise », 11ème édition, édition Dunod, Paris, 2005.
- CHARLES.A, REDOR.E, «Le Financement des Entreprises», Ed ECONOMICA, 2009.
- Delahaye. J, Delahaye.F, « finance d'entreprise », édition Dunod, Paris, 2007.
- Philippe MONNIER et Sandrine Le François-MAHIER, « Les techniques bancaires en 52 fiches », Dunod, Paris, 2008.
- MOUTHIER, « Bien gérer sa PME-PMI », éditions de Vicchi, paris, 2002.
- J. FORGET, « Financement et rentabilité des investissements », éditions d'organisation, Paris, 2005.
- Beranlard J-P.: « Droit du crédit », 4éme édition, Aengde, Paris, 1997.
- Petit-Dutallis G. : « Le risque du crédit bancaire », Edition Dunod, Paris, 1999.
- Benhalima A.: « Pratique et technique bancaire », Edition Dahlab, Alger, 1997.
- Boudinot A et Frabot J-C. : « Technique et pratique bancaire », 2éme édition, Sirey, Bruxelles, 1972.
- Luc B-R.: « Principe de technique bancaire », 25éme édition, Dunod, Paris, 2008.
- Luc B-R. : « Principe de technique bancaire », 21éme édition, Dunod, Paris, 2001.
- Luc B-R. : « Principe de technique bancaire », 23éme édition, Dunod, Paris, 2004.
- BENOIT Mafféi et RODOLPHE Greggio, (2014), « le pétrole, le troisième choc et la malédiction pétrolière », Edition ECONOMICA, paris.
- AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FAVENNEC Jean Pierre, « L'énergie A quel prix, le marché de l'énergie », Edition TECHNIP, Paris, 2006.
- DUROUSSET Maurice « Le marché du pétrole », Ed Ellipses, Paris, 1999.

Bibliographie

- DUROUSSET Maurice, « Le marché du pétrole », Edition ELLIPSES, Paris, 1999.
- PERCEBOIS Jacques, « Economie de l'énergie », Préface de MAINGUY Yves, Ed Economisa, 1989.
- Agnès BENASSY-QUERE et al, Politique économique, Ed. De Boeck, Bruxelles, Belgique, 2012.

2. Articles de revues

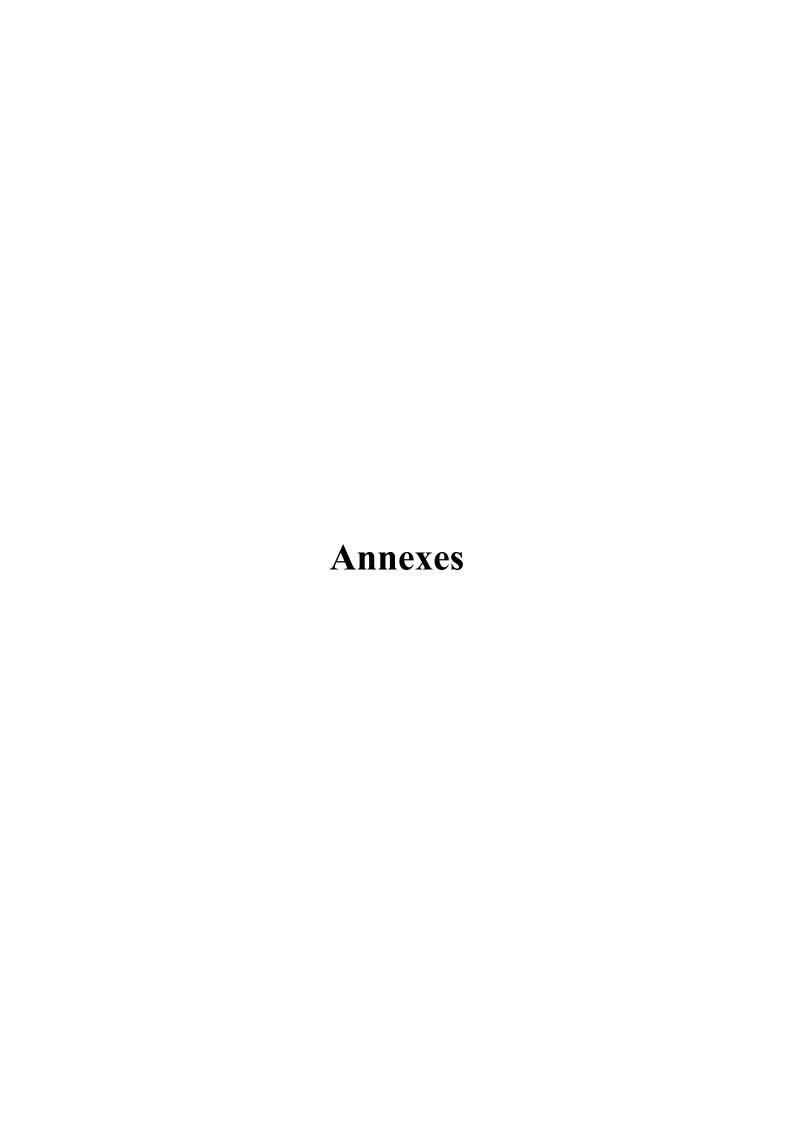
- Rapports de la Banque d'Algérie.
- Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition 2012.
- DAHMANI Ahmed ; « L'expérience Algérienne des réformes : problématique d'une transition à l'économie de marché ».
- COSOB, « Guide des valeurs mobilières »,
- Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse COSOB.
- Perspective de l'économie mondial, « le pétrole », 2009.
- CARRIERE, M, « Analyse des prix du pétrole », 2015.
- Raouf Boucekkine, Rafik Bouklia-Hassane et NourMeddahi (2015), « un an après le contre-choc pétrolier (analyse) », 2015.
- H. BENISSAD, « Restructurations et réformes économiques », OPU, Alger, 1994.
- ORDONNANCE N°03-11 du 26 AOUT 2003 Relative à la monnaie et au crédit.
- Loi n° 17-01 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017.
- L'article 68 de l'ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit.
- L'article 644 de code civil.

3. Sites internet

- http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/comptabilite-et-finance-desentreprises/terminale-stg/214484.html.
- http://sabbar.fr/economie-2/le-marche-financier.
- http://www.dicodunet.com/definitions/economie/credit.htm.
- https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/financement.
- https://www.banqueducanada.ca.
- https://www.mataf.net/fr/forex/edu/trading-forex/explication-de-la-correlation-entre-dollars-us-et-pétrole.
- https://www.mémoireonline.com.économieetfinance.
- http://www.notre-europe.eu.

4. Thèses et mémoires

- D. BOUKROUS, « Les circuits de financement des petites et Moyennes Entreprises en Algérie : Etude d'un crédit bancaire », université d'Oran, 2007.
- HOUA. K, l'Impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques, Université Mouloud MAMMERI, 2012.
- CHAABNA Chafiaa, « Répercussion de la chute des prix du pétrole sur les entreprises exportatrices hors hydrocarbures en Algérie », université de Bejaia, 2016.



Annexes n°1 : Statistiques descriptives des variables de 2011 à 2017

. summarize tdb tdbc roa liq tai gar

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
tdb	18	.1385815	.1639546	0	.6390417
tdbc	18	.0407838	.0691371	0	.2257315
roa	18	.0993875	.067831	.011358	.2520164
liq	18	3.132831	4.14026	. 5239434	15.43902
350000	18	.7222222	.4608886	. 3239434	
tai	18	. 1222222	. 4008886	0	1
gar	18	.2572964	.2598574	.0125675	.8507882
. summarize tdb t	tdbc roa l	iq tai gar			
Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
tdb	18	.0896401	.1255125	0	.5043614
tdbc	18	.0252992	.0465519	0	.1508005
roa	18	.0999476	.0754718	.0080268	.2728471
lig	18	2.172515	1.878665	.2045992	8.199656
_			.4850713		
tai	18	. 6666667	. 4850/13	0	1
gar	18	.2766875	. 2720954	.0107219	.8444719
. summarize tdb	tdbc roa	liq tai gar			
Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
tdb	18	.1200043	.1378276	0	.3830295
tdbc	18	.0592141	.0994616	0	.3830295
roa	18	.0703858	.0698676	0503797	.2287743
liq	18	2.922118	4.264159	.2635447	17.79138
	18	.6111111	.5016313	.2033447	17.79130
tai	10	. 0111111	.5010515		// -
gar	18	.2367497	.2284188	.0077934	.7319866
. summarize tdb t	tdbc roa l	iq tai gar a	ge14		
Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
tdb	18	.1369757	.1506864	0	.4626859
tdbc	18	.0731837	.1259885	0	.4361039
roa	18	.0579755	.0623589	1168172	.145928
liq	18	2.3747	2.374621	.3338835	8.539304
tai	18	. 6111111	.5016313	0	1
gar					
age14	18	.2197756	.2193184	.0082137	.7144204
	18 18	.2197756 13.38889	.2193184 5.751101	.0082137 5	.7144204 24
. summarize tdb t	18	13.38889			
. summarize tdb t	18	13.38889			
50 - 1	18 tdbc roa l	13.38889 iq tai gar	5.751101	5	24
Variable tdb	18 tdbc roa l Obs	13.38889 iq tai gar Mean .1300724	5.751101 Std. Dev.	5 Min	Max .5829985
Variable tdb tdbc	18 tdbc roa l Obs 18 18	13.38889 iq tai gar Mean .1300724 .0848363	5.751101 Std. Dev. .1596841 .1545815	Min 0 0	.5829985 .574323
Variable tdb tdbc roa	18 tdbc roa l Obs 18 18 18 18	13.38889 iq tai gar Mean .1300724 .0848363 .0689391	5.751101 Std. Dev. .1596841 .1545815 .0534138	Min 0 00362056	.5829985 .574323 .1539789
Variable tdb tdbc	18 tdbc roa l Obs 18 18	13.38889 iq tai gar Mean .1300724 .0848363	5.751101 Std. Dev. .1596841 .1545815	Min 0 0	Max .5829985 .574323

. summarize tdb tdbc roa liq tai gas		summarize	tdb	tdbc	roa	lia	tai	gai
--------------------------------------	--	-----------	-----	------	-----	-----	-----	-----

Max	Min	. Dev.	Std.	Mean	Obs	Variable
.4117503	0	19013	. 141	.1364912	18	tdb
.404358	0	97585	.139	.1052752	18	tdbc
.4362712	3366548	60765	. 146	.0719488	18	roa
16.65322	.3484604	09958	3.60	2.488563	18	liq
1	0	51131	. 5	. 555556	18	tai
.7208832	.0036454	04588	.180	.1793833	18	gar
				liq tai gar	tdbc roa l	summarize tdb t
Max	Min	. Dev.	Std.	Mean	Obs	Variable
.5732734	0	62099	.162	.1233419	18	tdb
.3850446	0	19452	. 1111	.0806007	18	tdbc
.2582234	0455668	71576	.067	.0656552	18	roa
6.575256	.1906204	94076	1.79	2.244239	18	liq

18 .2100234 .2227302 .0055167 .7351294

Annexe n°2 : Résultats du test de T d'égalité des moyennes

. ttest tdb, by(choc)

gar

Two-sample t test with equal variances

Group	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf.	Interval]
0	72	.1213004	.0169091	.1434782	.0875847	.1550161
1	54	.1299685	.0206806	. 151971	.0884884	.1714486
combined	126	.1250153	.0130639	.1466416	.0991603	.1508703
diff		0086681	.0264933		0611057	.0437696

. ttest tdbc , by(choc)

Two-sample t test with equal variances

Group	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf.	<pre>Interval]</pre>
õ	72	.0496202	.01065	.0903686	.0283846	.0708558
1	54	.0902374	.0182916	.1344156	.053549	.1269258
combined	126	.0670276	.0100422	.1127229	.0471529	.0869022
diff		0406172	.0200449		0802917	0009426

 $\label{eq:diff} \mbox{diff} = \mbox{mean}(\mathbf{0}) - \mbox{mean}(\mathbf{1}) \\ \mbox{Ho: diff} = 0 \\ \mbox{degrees of freedom} = \\ \mbox{124}$

. ttest oil , by(choc)

Two-sample t test with equal variances

Group	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf.	<pre>Interval]</pre>
0 1	72 54	108.4425 50.36333	.5804875 .5199726	4.9256 3.821003	107.285 49.3204	109.6 51.40627
combined	126	83.55143	2.601384	29.20046	78.40297	88.69989
diff		58.07917	.8077295		56.48045	59.67789

. ttest age14 , by(choc)

Two-sample t test with equal variances

Group	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf.	Interval]
0	72	13.38889	.6633001	5.628288	12.06631	14.71147
1	54	13.38889	.7677172	5.641546	11.84904	14.92873
combined	126	13.38889	.4999012	5.611377	12.39952	14.37826
diff		0	1.014228		-2.007442	2.007442

 $\label{eq:diff_def} \begin{array}{llll} \text{diff} = \text{mean}(\mathbf{0}) & - \text{mean}(\mathbf{1}) \\ \text{Ho: diff} = 0 & \text{degrees of freedom} = & \mathbf{124} \end{array}$

. ttest roa , by(choc)

Two-sample t test with equal variances

Group	Obs	Mean	Std. Err.	Std. Dev.	[95% Conf.	<pre>Interval]</pre>
0	72	.0819241	.0082531	.07003	.0654679	.0983803
1	54	.0688477	.0130617	.0959837	.0426492	.0950462
combined	126	.0763199	.0073106	.0820613	.0618513	.0907885
diff		.0130764	.0147856		0161885	.0423413

 $\label{eq:diff} \mbox{diff} = \mbox{mean}(0) - \mbox{mean}(1) \\ \mbox{Ho: diff} = 0 \\ \mbox{degrees of freedom} = \\ \mbox{124}$

diff

124 Ho: diff

t = 1.2960

Ha: diff > 0

degrees of freedom =

Annexes

diff = mean(0) - mean(1)

Ho: diff = 0

Ha: diff < 0

. ttest liq , by(choc) Two-sample t test with equal variances Group Obs Mean Std. Err. Std. Dev. [95% Conf. Interval] 3.423083 72 2.650541 .3874444 3.287575 1.877999 0 1 54 2.895239 .6259707 4.599926 1.639701 4.150777 2.755412 2.069701 3.441122 combined 126 .3464716 3.889134 -1.635336 1.145941 diff -.2446976 .702598 diff = mean(0) - mean(1)t = -0.3483Ho: diff = 0degrees of freedom = Ha: diff > 0 Ha: diff < 0 Ha: diff != 0 Pr(T < t) = 0.3641Pr(|T| > |t|) = 0.7282Pr(T > t) = 0.6359. ttest tai , by(choc) . ttest t Two-sample t test with equal variances Two-sampl Std. Err. Std. Dev. [95% Conf. Interval] Group Obs Mean Group .0565011 .7654379 0 0 72 . 6527778 .4794281 .5401177 .537037 .0684916 .5033084 .3996603 1 54 .6744138 .4911923 .5165703 .6897789 combined 126 .6031746 .0437589 combined .08817 diff .1157407 -.0587724 .2902539 diff diff = mean(0) - mean(1)t = 1.3127diff 124 Ho: diff Ho: diff = 0degrees of freedom = Ha: diff < 0 Ha: diff != 0 Ha: diff > 0 Ha: d Pr(|T| > |t|) = 0.1917Pr(T > t) = 0.0959 Pr(T < t)Pr(T < t) = 0.9041. ttest a . ttest gar , by(choc) Two-sample t test with equal variances Two-sampl Group Obs Std. Err. Std. Dev. [95% Conf. Interval] Group Mean .2476273 .0284725 .2415972 0 72 1908547 3043999 1 54 .1958604 .0261764 .1923564 .1433572 .2483636 1 combined 126 .2254415 .0198214 .2224942 .1862125 .2646704 combined diff .0517669 .0399451 -.0272956 .1308295 diff

Ha: diff != 0

Pr(T < t) = 0.9013 Pr(|T| > |t|) = 0.1974 Pr(T > t) = 0.0987 Pr(T < t)

Annexe n°3 : La corrélation entre les variables du modèle au seuil de 1%, 5% et 10%

1	tdb	tdbc	oil	age14	roa	liq	tai
tdb	1.0000						
tdbc	0.7010*	1.0000					
	0.0000						
oil	-0.0353 0.6946	-0.1947 0.0289	1.0000				
age14	-0.0478 0.5953	0.1754 0.0495	-0.0000 1.0000	1.0000			
roa	-0.2147 0.0158	-0.1325 0.1391	0.0953	0.0256	1.0000		
liq	-0.1063	-0.1893	-0.0223	0.0138	0.0006	1.0000	
100 (702)	0.2360	0.0338	0.8046	0.8784	0.9946	DEF STATES	60: 100:1 <u>0</u> :10:10:10
tai	-0.1230 0.1701	-0.1644 0.0658	0.1207 0.1783	0.4802*	0.0006	0.6393	1.0000
gar	0.2444*	0.0010 0.9915	0.1246 0.1645	0.0509	-0.1152 0.1991	-0.1974 0.0267	0.0885
	gar						
gar	1.0000						
pwcorr tdb t	dbc oil ag	e14 roa 1	iq tai gan	c, star(0	.05) sig		
1	tdb	tdbc	oil	age14	roa	liq	tai
tdb	1.0000						
tdbc	0.7010* 0.0000	1.0000					
oil	-0.0353 0.6946	-0.1947* 0.0289	1.0000				
age14	-0.0478 0.5953	0.1754* 0.0495	-0.0000 1.0000	1.0000			
roa	-0.2147* 0.0158	-0.1325 0.1391	0.0953	0.0256 0.7759	1.0000		
liq	-0.1063 0.2360	-0.1893* 0.0338	-0.0223 0.8046	0.0138 0.8784	0.0006	1.0000	
tai	-0.1230 0.1701	-0.1644 0.0658	0.1207 0.1783	0.4802* 0.0000	0.0006 0.9947	-0.0422 0.6393	1.0000
gar	0.2444* 0.0058	0.0010 0.9915	0.1246 0.1645	0.0509 0.5717	-0.1152 0.1991	-0.1974* 0.0267	0.0885 0.3243
<u> </u> 	gar						
gar	1.0000						
pwcorr tdb t	dbc oil ag	e14 roa l	iq tai ga	r, star(0.1) sig		
3	tdb	tdbc	oil	age14	roa	liq	tai
tdb	1.0000						
tdbc	0.7010*	1.0000					
oil	-0.0353 0.6946	-0.1947* 0.0289	1.0000				
age14	-0.0478 0.5953	0.1754* 0.0495	1.0000	1.0000			
roa		-0.1325	0.0953	0.0256 0.7759	1.0000		
liq		-0.1893*	-0.0223 0.8046	0.0138	0.0006	1.0000	
tai	-0.1230 0.1701	-0.1644* 0.0658	0.1207 0.1783	0.4802	0.0006	-0.0422 0.6393	1.0000
	0 04444	0.0010	0 1046	0.0509	-0 1152	-0.1974*	0 0885
gar	0.0058	0.0010	0.1645	0.5717	0.1991	0.0267	
gar		0.9915	0.1645	0.5717	0.1991	0.0267	

Annexe n°4 : Résultats de la régression logistique des modèles

og likelihood	46 4904	93		Wald ch Prob >		
og likelinood	46.4604	92		> dold	cniz –	0.461
dummytdb	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	[95% Conf.	Interval
oil	0118505	.0112485	-1.05	0.292	0338972	.010196
age14	.1166559	.1500955	0.78	0.437	1775259	.410837
roa	-6.703312	5.635838	-1.19	0.234	-17.74935	4.34272
lig	1876581	.1052742	-1.78	0.075	3939917	.018675
tai	-1.773505	1.445592	-1.23	0.220	-4.606813	1.05980
gar	3.303494	3.176352	1.04	0.298	-2.922042	9.5290
_cons	3.556922	2.308142	1.54	0.123	9669534	8.08079
/lnsig2u	1.981582	.7058937			.5980557	3.36510
sigma_u	2.693364	.9506144			1.348547	5.37927
rho	. 687989	.1515272			.3559946	.897914
ikelihood-rat	io test of r	ho=0: chibar	2(01) =	25.71	Prob >= chiba	r2 = 0.00
				Wald ch	i2(6) =	16.3
og likelihood	= -50.9687	89		Prob >	chi2 =	0.012
dummytdbc	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf.	Interva:
oil	0284014	.0113309	-2.51	0.012	0506096	00619
age14	.492934	.171763	2.87	0.004	.1562848	.82958
roa	-13.27204	5.379672	-2.47	0.014	-23.81601	-2.7280
liq	4941988	.1723106	-2.87	0.004	8319214	15647
tai	-3.372064	1.505744	-2.24	0.025	-6.323268	42085
gar	-4.613771	3.294169	-1.40	0.161	-11.07022	1.842
_cons	1.863493	2.21345	0.84	0.400	-2.474789	6.2017
/lnsig2u	1.994484	.7008806			.6207837	3.3681
sigma_u	2.710796	.949972			1.363959	5.387
rho	.6907519	.1497177			.3612221	.89819
ikelihood-rat	io test of r	ho=0: chibar	2(01) =	19.51	Prob >= chiba	r2 = 0.00
				Wald ch	i2(6) =	16.
og likelihood	= -50.3673	62		Prob >		0.010
dummytdbc	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	[95% Conf.	Interval
choc	1.822739	. 6824556	2.67	0.008	.4851503	3.1603
age14	.5003327	.1749438	2.86	0.004	.1574491	.84321
550	-13.49122	5.415991	-2.49	0.013	-24.10637	-2.8760
roa	5056336	.1745248	-2.90	0.004	8476959	16357
roa liq			-2.19	0.028	-6.432892	36287
	-3.397884	1.548502	-2.19			
liq tai	-3.397884				-11.17992	1.8112
liq		1.548502 3.314147 2.15052	-1.41 -0.60	0.158 0.546	-11.17992 -5.512413	
liq tai gar	-3.397884 -4.684311	3.314147	-1.41	0.158		2.917
liq tai gar _cons	-3.397884 -4.684311 -1.297471	3.314147 2.15052	-1.41	0.158	-5.512413	1.81129 2.9174 3.40311 5.48248

Table des matières

REMERCIEMENTS	
DEDICACES	
SOMMAIRE	I
LISTE DES TABLEAUX	II
LISTE DES FIGURES	III
LISTE DES ANNEXES	IV
LISTE DES ABREVIATIONS	V
RESUME	
INTRODUCTION GENERALE	
CHAPITRE 1 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES	
INTRODUCTION	
SECTION 1: LA BANQUE ET LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES	
1. NOTIONS SUR LA BANQUE	
1.1.1. Définition économique	3
1.1.2. Définition juridique	
1.1.3. Mission de la banque	
2. LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES	
2.1. Notion de financement	
2.1.1. Définition du financement	
2.1.2. Les besoins de financement	
2.1.2.1. Les besoins liés au cycle d'investissement	
2.1.2. Les besoins les au cycle d'exploitation	7
2.1.3.1. Le financement interne	
2.1.3.1.1. Le capital social	
2.1.3.1.2. L'autofinancement	
2.1.3.1.3. L'augmentation du capital	
2.1.3.2. Le financement externe	
2.1.3.2.1. Le financement externe direct	
2.1.3.2.2. Le financement externe indirect (bancaire)	12
SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE SUR LA STRUCTURE DE CAPITAL	13
1. LES THEORIES DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	13
1.1. L'approche traditionnelle	
1.2. L'approche de Modigliani et Miller (1958)	
1.3. La théorie du ratio optimal d'endettement (the Static Trade-Off-Theory)	
1.3.1. L'influence de la fiscalité	
1.3.2. Les coûts de faillite	
1.4. La théorie d'agence	
1.5. La théorie de l'ordre hiérarchique de financement (Pecking Order Theory)	
1.6. La théorie de Market Timing	
SECTION 3 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES EN ALGERIE	17
1. LES ACTEURS DU MARCHE BANCAIRE ALGERIEN	
1.1. La Banque Centrale d'Algérie (BCA)	
1.2. Les banques publiques	
1.2.1. Banque Nationale d'Algérie (BNA)	18
1.2.2. Banque Extérieure d'Algérie (BEA)	
1.2.3. Crédit Populaire d'Algérie (CPA)	
Tier in Danique de l'rigiteureure et du Deretoppennent Kurai (DADK)	17

1.2.5. Banque du Développement Local (BDL)	
1.2.6. Caisse Nationale de l'Epargne et de Prévoyance (CNEP)	
1.3. Les banques privées	
2. DEFINITION ET ROLES DU CREDIT	
2.2. Rôles du crédit	
3. LES DIFFERENTS TYPES DU CREDIT BANCAIRE	
3.1. Le crédit d'exploitation	
3.1.1. Les crédits par caisse	22
3.1.1.1. Les crédits par caisse globaux	22
3.1.1.2. La facilité de caisse	
3.1.1.3. Le découvert ou avance bancaire	
3.1.1.4. Les crédits de compagne ou crédit saisonnier	
3.1.1.6. Les crédits par caisse spécifiques	
3.1.2. Les crédits par signature	
3.1.2.1. L'aval	
3.1,2.2. L'acceptation	
3.1.2.3. Le cautionnement	
3.1.2.4. Le crédit documentaire	
3.2.1. Les Crédits à Moyen Terme (CMT)	
3.2.2. Les Crédits à Long Terme (CLT)	
CONCLUSION	
CHAPITRE 2: LES EFFETS DU CHOC EXTERNE	26
INTRODUCTION	27
SECTION 1 : LE SECTEUR DES HYDROCARBURES	28
1. EVOLUTION ET DETERMINANTS DES PRIX DU PETROLE	28
1.1. Evolution des prix du pétrole	
1.2. Les déterminants des prix du pétrole	
1.2.1. Equilibre offre - demande du marché du pétrole	29
1.2.1.1. La demande de pétrole	
1.2.1.2. L'offre de pétrole	
1.2.2. La variation des stocks	
1.2.4. Les cours du dollar	
2. Typologies des marches petroliers	
2.1. Le marché physique	
2.1.1. Le marché physique au comptant « spot »	31
2.1.2. Le marché physique à terme ou à livraison différée	
2.2. Le marché à terme financier de pétrole	32
SECTION 2 : LA CRISE PETROLIERE	33
1. LES CONCEPTS DE « CHOC PETROLIER » ET DE « CONTRE-CHOC PETROLIER »	
1.1. Définition d'un choc pétrolier	
1.1.2. Un choc de la demande	
1.2. Définition d'un contre –choc pétrolier	
2. Les fondements des principaux contre-chocs pétroliers	34
2.1. Le contre choc pétrolier de 1986	
2.2. Le contre choc pétrolier de 2009	
2.3. Le contre choc de 2014	
SECTION 3 : L'IMPACT DU CHOC PETROLIER SUR LES PRINCIPAUX INDICATI	FIIDS
MACROECONOMIQUES EN ALGERIE	
1. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR LA BALANCE COMMERCIA	
2. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR LE PIB	
3. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR L'INFLATION	
4. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DU PRIX DU PETROLE SUR LES EXPORTATIONS	
5. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR LE TAUX DE CHANGE	39

6. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR L'EVOLUTION DES DEPOTS BANCAIRES EN MILLIARDS DE DINARS	40
7. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR CREDIT INTERIEUR FOURNI AU	
SECTEUR PRIVE PAR LES BANQUES EN ALGERIE (%PIB)	
8. L'IMPACT DES FLUCTUATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR CREDIT INTERIEUR FOURNI AU	
SECTEUR PRIVE PAR LES BANQUES (%PIB) -QUELQUES PAYS DE L'OPEP	42
CONCLUSION	43
CHAPITRE 3 : ETUDE EMPIRIQUE : L'IMPACT DU CHOC EXTERNE SUR LE	
FINANCEMENT BANCAIRE DES ENTREPRISES PRIVEES EN ALGERIE	44
INTRODUCTION	45
SECTION 1 : ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA BASE DE DONNEES	46
1 Description of Production on	16
1. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON	
1.1. La répartition des entreprises selon le statut juridique	
1.3. La répartition des entreprises selon le secteur d'activité	
•	4/
SECTION 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES ET SPECIFICATION DU MODELE ECONOMETRIQUE	48
1. CHOIX DES VARIABLES	48
1.1. La variable à expliquer	48
1.2. Les Variables explicatives	49
2. PRESENTATION ET ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES	
2.1. Statistiques descriptives et test d'égalité des moyennes	
2.2. Comparaison des variables par rapport au choc	
2.3. Corrélation entre les variables explicatives	
3. SPECIFICATION DU MODELE ECONOMETRIQUE	
4. TEST DE VALIDITE DU MODELE, TEST DE SIGNIFICATION	
4.1. Test de rapport de vraisemblance	
4.2. Test de Wald	57
SECTION 3: LES RESULTATS EMPIRIQUES DE L'ETUDE	58
1. Presentation des resultats	
1.1. La dette bancaire totale (TDB)	
1.2. La dette bancaire à court terme (TDBC)	
2. Interprétation des résultats	60
CONCLUSION	64
CONCLUSION GENERALE	65
BIBLIOGRAPHIE	68
ANNEXES	